

Comment pratiquer la lecture rétrospective d'un « milieu ordinaire »

Essai de méthodologie



**L'exemple du quartier
des bords de Sambre
à Châtelet**

Comment pratiquer la lecture rétrospective d'un « milieu ordinaire »

Essai de méthodologie

L'exemple du quartier des bords de Sambre à Châtelet



Première partie

Phase d'investigation

Page de couverture :

Châtelet. Le quartier des bords de Sambre vu en direction du centre-ville, août 2000.

© Christian Patart,
Unité de didactique des Sciences humaines de l'École Normale Catholique du Brabant Wallon,
Louvain-la-Neuve, 2001.

Toute reproduction de ce dossier, en totalité ou partie, est autorisée pourvu que la source soit mentionnée
et que les copies ne soient pas faites dans un but lucratif.

PRÉSENTATION

Un « milieu ordinaire »

Ce dossier s'intéresse, selon les intitulés du nouveau programme (2000) d'Étude du milieu de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique, à un « territoire urbain » du type « centre-ville » situé dans un « milieu ordinaire ». Sous l'angle méthodologique, il envisage exclusivement la « phase d'investigation » et conçoit celle-ci en « approche directe ».

La démarche proposée est aisément transférable vers d'autres centres-villes ordinaires de nos régions. Le programme n'impose pas de travailler d'office sur le milieu où se situe l'école ou sur un milieu directement voisin de celle-ci. Le professeur qui, pour diverses bonnes raisons, n'aurait pas l'occasion ou les moyens de réunir un matériel informatif et documentaire comparable à celui qui figure dans ce dossier pourrait donc parfaitement choisir d'étudier Châtelet avec ses élèves, même si l'école en est éloignée. La seule contrainte concerne la nécessité de se rendre sur place, au moins pour observer le milieu et amorcer l'enquête.

Une lecture rétrospective

Le moteur de l'étude du milieu est fondamentalement une interrogation sur les conditions d'existence des hommes et des femmes qui vivent à tel endroit précis aujourd'hui.

Ce n'est pas le paysage, en tant que tel, qui est l'objet de l'étude du milieu. Ce sont les hommes. Le paysage fournit une série de clefs utiles pour comprendre les conditions de vie mais il n'est qu'un décor.

Il n'est pas possible, par ailleurs, d'envisager un milieu, si petit soit-il, dans sa globalité. Il faut y déterminer des endroits bien délimités dont l'observation est porteuse d'interrogations motivantes ou de réponses suggestives.

Enfin, il n'y a d'étude du milieu que dans le présent. Le passé est révolu. Il n'existe plus, sauf à l'état résiduel, à travers les traces — visibles ou non — qu'il a laissées dans le présent. Étudier un milieu dans le passé est donc impossible. Le passé n'est accessible qu'à travers le présent. En conséquence, l'étude du milieu, dans sa dimension temporelle, est ici conçue comme une démarche visant à expliquer le présent en imaginant la réalité passée à travers les traces laissées par le vécu des hommes et des femmes d'autrefois. Elle n'est pas un discours sur le passé destiné simplement à contextualiser les éléments « anachroniques » du milieu ou, encore moins, un exposé du type introduction historique à une monographie locale.

Pour prendre la mesure des conditions de vie des hommes et des femmes qui vivent dans le milieu aujourd'hui, il est judicieux de porter

son attention sur ce qui dénote, surprend, interpelle, présente des incohérences. C'est ainsi qu'émergent les questions qui dirigent l'enquête de la façon la plus pertinente.

Parmi ces questions, certaines supposent une recherche circonscrite au présent. Mais d'autres incitent à entreprendre une recherche à caractère rétrospectif, car il semble que les clefs nécessaires à la compréhension de la situation actuelle se trouvent dans la connaissance de la situation passée. Dans ce cas, il s'agit de faire appel aux ressources qui permettent, par un traitement critique adéquat, de rendre vie aux hommes et aux femmes qui peuplaient cet endroit précis à telle époque donnée. Il ne s'agit pas — répétons-le — de faire l'historique du milieu, d'en inventorier les faits marquants, d'en décrire les principaux monuments, et moins encore d'isoler tel élément et d'en faire le prétexte à un discours d'histoire générale.

La mise en œuvre des informations et documents qui aident à remonter le temps, à restituer la vie dans un milieu autrefois, doit favoriser chez les élèves la maîtrise d'un certain nombre d'outils de savoir-faire et d'outils de savoir. L'apprentissage de ceux-ci s'intègre dans le contexte général de l'exercice des compétences. C'est pourquoi, le présent dossier s'articule non pas sur les données factuelles mais sur les compétences définies par le programme d'Étude du milieu. Celles-ci doivent devenir l'épicentre de toute l'action pédagogique.

Des ressources

Ce dossier s'efforce de faire un inventaire aussi représentatif que possible des types de ressources informatives et documentaires à mobiliser pour pratiquer la lecture rétrospective d'un milieu ordinaire.

La plupart de ces ressources-types — cartes postales, plans cadastraux, articles de presse, témoignages oraux, etc. — existent partout et, avec un peu de patience, il est possible de les collecter sans rencontrer de difficultés insurmontables. Des textes encadrés fournissent, de page en page, quelques pistes à suivre pour se procurer informations et témoignages. D'autres textes, sur fond coloré, attirent l'attention sur les règles critiques à respecter pour exploiter utilement ces matériaux informatifs et documentaires.

Enfin, il est bon de signaler que la quasi totalité des sources inédites utilisées dans les pages qui suivent — photographies d'amateur, brochures commerciales, correspondance privée, etc. — proviennent d'un même fonds d'archives appartenant à une même famille. Ces sources ne sont pas le produit d'une recherche savante à la portée seulement d'un historien de métier. Il est aisé de les réunir en veillant simplement à sauver de l'oubli ou de la destruction les « vieux papiers de famille ». À cet égard, il faut insister sur la place essentielle que devraient occuper les archives familiales en Étude du milieu, non pas pour faire l'histoire des familles mais pour redonner vie avec intensité et authenticité aux hommes et aux femmes qui peuplaient autrefois le milieu.

COMPÉTENCE 1

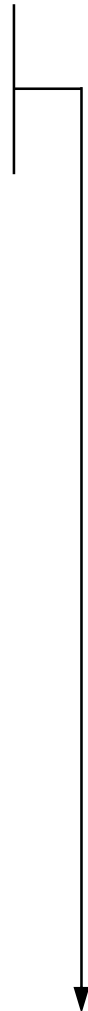
**Au départ d'un milieu donné actuel,
l'élève formule une question pertinente
qui met en évidence l'influence
de l'espace et/ou du temps
(y compris les facteurs socio-économiques)
sur la vie de l'homme dans ce milieu**

Pour parvenir à formuler une « question pertinente », il est nécessaire d'aborder le milieu d'une manière perspicace, avec la mentalité d'un chercheur. Une observation neutre, purement descriptive, qui passe en revue les différents éléments du paysage ne stimule pas l'esprit de recherche. Il faut donc apprendre à repérer dans le milieu ce qui est curieux, intrigant, bref « ce qui fait problème ».

Les pages qui suivent reconstituent par l'image un parcours effectué dans le quartier des bords de Sambre à Châtelet. Ces photographies servent à fixer les observations, non à se substituer à elles. Une découverte sur place est indispensable. Elle aboutira, mieux qu'un choix de photographies, à dégager un constat évident : de la gare de Châtelineau jusqu'à la place du Marché de Châtelet, les abords de la Sambre constituent une zone étonnamment surprenante...

La tâche

- Prendre connaissance d'un article paru dans un journal local. Cet article informe les lecteurs de la mise en œuvre prochaine d'un projet de réhabilitation du quartier des bords de Sambre à Châtelet.
- Se rendre sur le terrain pour observer concrètement les lieux et cerner ce qui fait réellement problème.
- Systématiser les observations à l'aide d'un jeu de photographies prises sur place, d'une vue aérienne oblique et d'un plan urbain.
- Émettre une série de questions visant à mieux connaître l'état ancien des lieux afin de s'en inspirer pour adresser des suggestions à l'équipe des architectes chargés de « redonner vie » au quartier.



L'hebdomadaire *Le Messenger*, distribué gratuitement dans tous les foyers châteletains, est bien plus qu'une toutes-boîtes publicitaire. Ses informations locales, dues souvent à la plume de Marcel Nihoul, Président du Cercle d'Histoire *Le Vieux Châtelet*, en font une mine de renseignements variés pour les lecteurs.

Dans le numéro du 28 décembre 2000, allusion est faite à l'état du quartier des bords de Sambre. Ce modeste article incite à en savoir plus, à se rendre sur place pour prendre la mesure d'une situation singulière trop brièvement décrite...

CHÂTELET

Pour redonner vie à la Franche-Chambre

Une quarantaine de jeunes architectes européens ont été accueillis à Châtelet pour découvrir le Centre-Ville et la Franche-Chambre.

Ces architectes participent au concours *Europan 6* dont la thématique générale proposée aux concurrents porte sur le renouvellement urbain et les fragments interstitiels entre ville historique et extensions modernes, espaces délaissés par l'urbanisme de la ville inachevée.

C'est bien le cas de la Franche Chambre sinistrée à la limite de deux parties de la ville (Châtelet et Châtelineau) séparées par la route, la rivière et le chemin de fer, tissu bâti détruit par une vision mégalomane de l'aménagement à ce jour toujours inachevé et qui nécessite une cicatrisation, idéalement situé sur les plans de mobilité, d'accès aux commerces et aux services.

La Franche-Chambre quartier à l'abandon attend les propositions de reconquête urbaine qui lui redonneront vie.

Ce projet *Europan 6* est soutenu par la Ville de Châtelet, la Société Wallonne du Logement et la société châteletaine « L'Habitation Moderne ». Croisons les doigts.

1.1

OBSERVER

Voici huit photographies du quartier des bords de Sambre à Châtelet-Châtelaineau. Elles montrent successivement l'esplanade de la gare, une vue de la Sambre depuis la passerelle qui l'enjambe, la descente du pont routier vers le centre-ville, le parking et la friche disposés de part et d'autre de celui-ci, la place située au pied de la descente. Celle-ci est vue sous plusieurs angles.

Un travail de repérage préalable par le professeur est évidemment indispensable pour choisir les haltes et points de vue qui seront proposés aux élèves. À cette occasion, le professeur pourra réaliser un jeu de photographies qui, de retour en classe, serviront utilement à fixer les observations.

2



Châtelet, esplanade de la gare, octobre 2000.

3



Châtelet, la Sambre vue de la passerelle de la gare, octobre 2000.

Savoir-faire sollicité :

Lire un paysage



4



Châtelet, la rampe d'accès à la place du Marché, mai 2000.



Châtelet, le parking entre la rue du Déversoir et la place du Marché, octobre 2000.



5

6



Châtelet, friche le long de la rue des Gravelles, octobre 2000.



Châtelet, la place du Marché vue en direction de la rampe d'accès au pont routier, juillet 2000.

7



La phase d'investigation suppose idéalement un temps d'observation sur place, en prise physique avec la réalité. L'analyse de photographies ne peut pas se substituer à une activité de terrain. Les photographies, par contre, peuvent aider à systématiser, structurer, fixer les observations, et à faciliter l'énoncé des constats. Ces photographies seront prises éventuellement lors de l'activité de terrain par les élèves eux-mêmes.

Pour apprendre aux élèves à « formuler une question pertinente », il est indiqué de porter son attention, rappelons-le, sur un lieu qui ne laisse pas indifférent, qui suscite l'envie d'en savoir plus : c'est le cas de ce quartier des bords de Sambre à Châtelet qui surprend son état général de délabrement et par son caractère peu accueillant...

Indépendamment du choix de l'itinéraire et des points d'observation, le milieu est perçu par des personnes, professeur et élèves, qui possèdent une culture, un univers mental, des préjugés. On se rappellera donc que le regard porté sur un milieu, quel qu'il soit, n'est jamais neutre.



8



Châtelet, la place du Marché vue en direction de l'entrée du parking, juillet 2000.



9



Châtelet, immeubles en reconstruction sur le flanc est de la place du Marché, juillet 2000.

1.2

SYSTÉMATISER LES OBSERVATIONS DÉGAGER LES CONSTATS

Pour systématiser les observations, il est judicieux de faire appel à des documents actuels qui donnent une vue plus complète et plus structurée du lieu étudié, en particulier la photographie aérienne et le plan urbain.

La photographie aérienne

La photographie aérienne reproduite et commentée ci-contre est une vue oblique du centre-ville de Châtelet. Prise du nord-ouest, elle laisse voir à l'avant-plan le quartier des bords de Sambre. Ce n'est pas une photographie récente et l'état du lieu diffère légèrement de ce qu'on observe aujourd'hui en se rendant sur place. Les composantes du paysage actuel et ses « anomalies » y sont toutefois déjà identifiables.

Savoir-faire sollicités :

- Utiliser des outils de représentation de l'espace
- Lire un plan
- Lire une image fixe



Châtelet, 25 avril 1969.
Photographie Aero Survey 0869/1127,
Sint-Niklaas-Waas (Belgique).

L'observation au sol ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble d'un lieu. Il faut associer mentalement les données pour s'en faire une idée globale, ce qui n'est pas toujours aisé pour de jeunes élèves. D'où l'intérêt de disposer d'une photographie aérienne pour systématiser les observations. Du haut du ciel, les éléments constitutifs du lieu révèlent plus clairement leur disposition et leur articulation.

De même, ou à défaut, un plan peut aider à mieux voir. Il contient par ailleurs des renseignements qui ne figurent pas sur une photographie aérienne, notamment les toponymes.

Photographie aérienne et plan ne font donc pas double emploi et leur usage conjoint se justifie pour parfaire les observations effectuées sur le terrain, au niveau du sol.

Comment se procurer une photographie aérienne oblique ?

Plusieurs firmes sont spécialisées dans la réalisation de photographies aériennes à l'usage d'institutions publiques ou d'entreprises privées, pour des publications, des publicités, etc. Il peut s'agir, par exemple, de photographies de travaux, d'immeubles, de monuments historiques, de paysages typiques, etc.

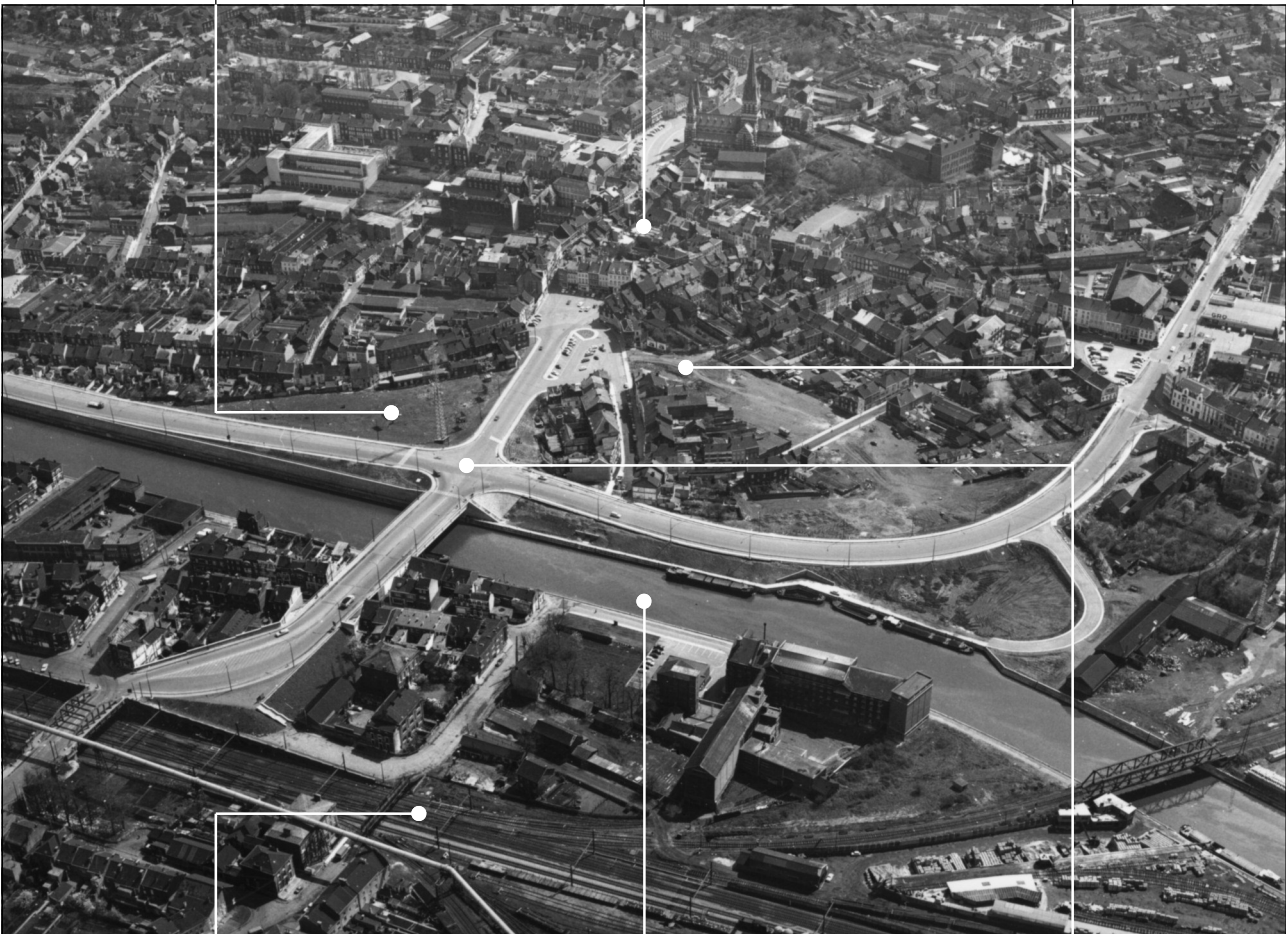
Les Pages jaunes de l'annuaire téléphonique (et Internet) fournissent les adresses de ces firmes. Certaines d'entre elles travaillent uniquement sur commande mais la plupart possèdent des archives dont il est loisible de solliciter une copie moyennant participation aux frais.

10

À gauche de la descente routière vers le centre-ville, un espace herbeux sépare la rocade d'une rue bordée d'immeubles.

À l'arrière-plan, la ville déploie ses quartiers en contre-bas de l'église. C'est entre celle-ci et la rampe d'accès à la rocade que l'habitat semble le plus dense et le plus enchevêtré.

À droite, un pâtre de maisons est isolé du reste de la ville par une friche qui s'étire jusqu'à l'endroit où la rocade s'éloigne de la Sambre. Une rue traverse ce pâtre de maisons et vient buter contre le talus de la rocade. Elle se situe dans l'axe d'une autre rue qui, au-delà du cours d'eau, semble ne plus conduire nulle part, sinon à un quai.



Au premier-plan passe le chemin de fer. Celui-ci se compose de six à huit voies. Il dispose de deux branchements latéraux et d'un espace réservé à la formation des convois.

La Sambre coupe nettement le paysage en deux. Le tracé de la rivière est large et régulier. Ses berges sont bétonnées, permettant un accostage aisé des péniches et des barges.

Le long de l'eau passe une rocade routière ou, peut-être, une portion de périphérique. Cette chaussée est branchée sur un pont que prolonge une rampe finissant aux abords du centre-ville. Ce débouché forme un cul-de-sac servant de parking.

Le plan urbain

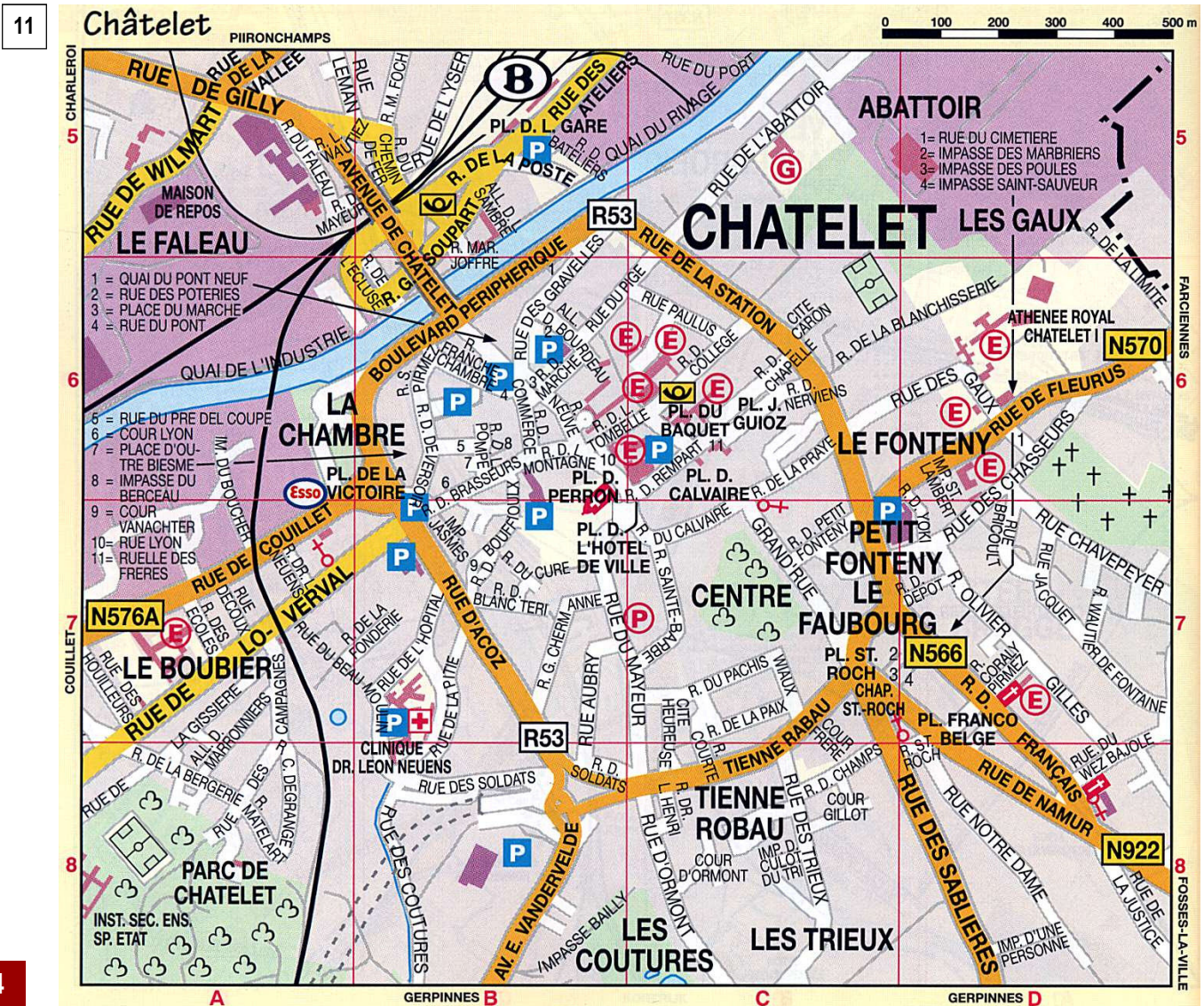
Moins évocateur que la photographie aérienne, le plan urbain comporte cependant une série de données fort utiles pour systématiser les observations et émettre des hypothèses explicatives qui stimuleront la recherche.

Le plan reproduit ci-dessous n'est pas orienté de la même façon que la photographie aérienne. Il présente une orientation nord-sud alors que la photographie est prise du nord-ouest vers le sud-est. Les éléments visibles en bas et à droite de la photographie se trouvent ici en haut et à gauche.

Méthodologiquement, cette différence n'est pas gênante. Au contraire, elle offre la possibilité d'apprendre aux élèves à associer deux documents dans une lecture parallèle inversée, ce qui est une activité mentale enrichissante.



Atlas des rues de Belgique,
Sint-Niklaas, Geocart, s.d. [1998], p. 48.





Comment se procurer un plan de ville actuel ?

Il existe plusieurs possibilités :

- On trouve dans le commerce des atlas des principales villes de Belgique ou encore des atlas de toutes les rues de Wallonie, par exemple, destinés aux automobilistes.
- Sous sa forme numérique (cd-rom), l'annuaire téléphonique (Guide Belgacom) contient les plans de toutes les localités de Belgique, avec accès immédiat par simple mention du nom de la rue recherchée.
- Bon nombre de villes, même modestes, possèdent un syndicat d'initiative qui édite une brochure touristique contenant un plan.

Légende

	Eglise Church		Phare Lighthouse
	Chapelle Chapel		Château d'eau Water tower
	Gendarmerie Police headquarters		Moulin à eau Watermill
	Pompiers Fire-brigade		Moulin à vent Windmill
	Police Police		Terrain de golf Golf-links
	Ecole School		Salle omnisports Sports hall
	Hôpital Hospital		Piscine couverte Indoor swimming-pool
	Parking Parking		Zone piétonne Pedestrian area
	Maison communale Municipal office		Zone de loisirs Recreation area
	Bureau de poste Post-office		Zone industrielle Industrial area
	Bureau d'Information Information office		Zone militaire Military area
	Auberge de jeunesse Youth hostel		Réserve naturelle Nature reserve
	Camping Camping		Parc Park
	Villégiatures Holiday villages		Cimetière Cemetery
	Monument Monument		Serre Greenhouse
	Musée Museum		
	Curiosité Curiosity		
	Cimetière militaire Military cemetery		
	Cimetière historique Historical cemetery		
	Ruine Ruin		
	Château Castle		

Tout document, même le plus sérieux et le plus impartial, mérite une lecture critique vigilante. Dans un plan, des erreurs peuvent, par exemple, affecter la toponymie, l'utilisation des symboles, etc. De plus, ce type de document vieillit vite et certaines données perdent rapidement de leur actualité.

Le plan laisse bien voir, au nord, la succession parallèle du chemin de fer, de la rivière et de la rocade. La route, en provenance de Châtelineau, passe au-dessus du chemin de fer et de la Sambre, croise la rocade et pénètre jusqu'au cœur de la ville.

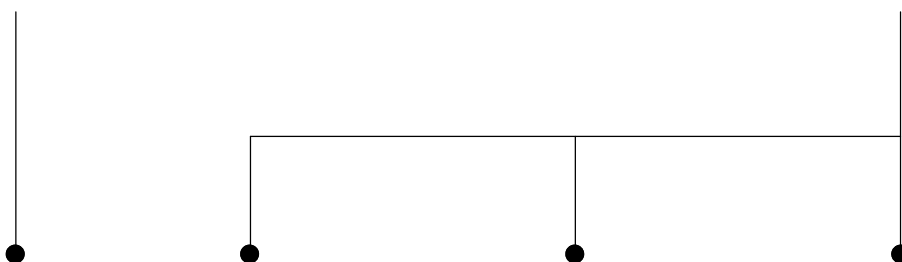
La vue zénitale présente l'avantage de montrer que la densité des voies de circulation est plus grande et plus enchevêtrées dans la partie nord de la ville, entre l'église et la Sambre. Elle montre aussi que les rivages de la Sambre sont occupés majoritairement, de part et d'autre du centre-ville, par des zones d'activité industrielle.

Faire usage d'une grille d'observation du milieu

Observer spontanément le milieu peut être intéressant pour se faire une idée générale de celui-ci. Toutefois, pour que l'observation soit complète et méthodique, il est utile de disposer d'une grille. Cet outil de travail peut, par exemple, se présenter sous la forme d'un tableau à deux entrées.

Le tableau offre, à gauche, plusieurs colonnes dans lesquelles il est possible de noter ses observations, halte après halte, en fonction des critères proposés.

Le tableau indique, en haut, une série de haltes prévues au fil de l'itinéraire de découverte du milieu.



	Le quai de Sambre	La rue du Déversoir	La place du Marché
Usagers			
Voirie			
Bâti			
Fonctions			

1.3

POSER LA(LES) QUESTION(S) PERTINENTE(S)

Au terme de cette observation menée sur le terrain puis systématisée en classe à l'aide de photographies faites sur place et d'un choix de documents actuels, les élèves sont en mesure de « formuler une question pertinente qui met en évidence l'influence de l'espace et/ou du temps (y compris les facteurs socio-économiques) sur la vie de l'homme » dans le quartier des bords de Sambre à Châtelet aujourd'hui...

Les élèves vont vraisemblablement poser plus d'une question. Tant mieux. Ce sera l'occasion de leur apprendre comment classer ces questions, comment éliminer celles qui font double emploi, comment distinguer les principales des secondaires, les essentielles des accessoires, les pertinentes de celles qui ne sont pas...

Ce premier travail terminé, il s'agit maintenant de déterminer ce qui fait réellement problème, de cerner au plus juste le champ d'enquête, de formuler éventuellement des hypothèses explicatives qu'il faudra confirmer par une nouvelle observation sur place et/ou par la consultation d'avis d'expert et de témoignages.

Questions...

- *Comment expliquer, dans la ville de Châtelet aujourd'hui, le caractère déshérité du quartier qui se situe au voisinage immédiat de la Sambre ?*
- *Comment expliquer les anomalies dans le parcellaire, les curiosités dans la toponymie, le délabrement de l'habitat, le gabarit contrasté des différentes voies de communication ?*
- *Comment expliquer que ce quartier soit si peu accueillant, qu'il fasse une place aussi importante à la circulation ferroviaire, fluviale, routière, et une place si réduite à la présence humaine ?*
- *Depuis combien de temps ce quartier est-il dans un tel état ?*
- *Comment s'y prendre pour se faire une idée précise de son aspect autrefois ?*
- *Que retenir de l'apparence ancienne du quartier pour concevoir une rénovation harmonieuse ?*

COMPÉTENCE 2

**Au départ d'un milieu donné actuel,
et en fonction d'une question pertinente,
l'élève sélectionne
dans un ensemble documentaire
des éléments de réponse**

Les pages qui suivent proposent un choix de documents historiques — traces-images, traces-textes, traces-souvenirs — susceptibles d'apporter aux élèves des éléments de réponse aux questions qu'ils se posent. Elles offrent également quelques extraits d'avis d'experts pour faciliter la mise en situation des données fournies par les documents.

Dans la mesure où il s'agit de montrer comment s'y prendre pour mener une investigation rétrospective dans un « milieu ordinaire », ces documents et avis d'expert sont ici mis en page et commentés à l'usage des professeurs et non pas des élèves. Il faut imaginer le dossier des élèves sous une autre forme, en vue de favoriser davantage une recherche ouverte. On peut aussi parfaitement concevoir de simplifier et toiler les avis d'expert pour les rendre plus accessibles.

La tâche

- Sélectionner parmi un ensemble de documents montrant le milieu étudié à différentes époques de son passé ceux qui fournissent le plus de renseignements pour répondre aux questions posées. Justifier le choix.
- Pour chaque document sélectionné, préciser le degré de confiance à lui accorder.
- À l'aide des documents sélectionnés, remonter mentalement le temps en vue de cerner les grandes étapes de l'évolution du milieu, en décrire les états anciens les plus significatifs, expliquer les causes de l'état actuel et mesurer l'ampleur des altérations subies.

2.1

ANALYSER DES TRACES-IMAGES

La photographie professionnelle

Un type de document fort intéressant pour imaginer la situation ancienne d'une rue ou d'un quartier est la carte postale paysagère. Peu de villes et de villages de chez nous ont échappé aux photographes des éditeurs de cartes postales, agissant de leur initiative ou à la demande de libraires locaux. Apparue vers 1870, c'est autour de 1900 que la carte postale devient résolument illustrée et que se multiplient les vues urbaines ou rurales.

Les cartes postales se renouvellent au fil du temps. Aussi dispose-t-on le plus souvent, pour un même lieu, d'une série de vues d'époques différentes, permettant de suivre son évolution. Trois moments méritent généralement de retenir l'attention : les années 1950, les années d'Entre-Deux-Guerres, les années d'avant 1914.

Voici un choix de cartes postales anciennes du quartier des bords de Sambre à Châtelet. Elles sont classées dans un ordre chronologique régressif.

Savoir-faire sollicités :

- Lire une image fixe (photographie, peinture, dessin)
- Lire une trace du passé. Exploiter des sources historiques.



Châtelet, *Panorama sur la Sambre*, éditions de Mario, Yvoir-sur-Meuse, s.d. [vers 1965].
Carte postale en couleur, imprimée en Italie. 10,5 x 15 cm.

12

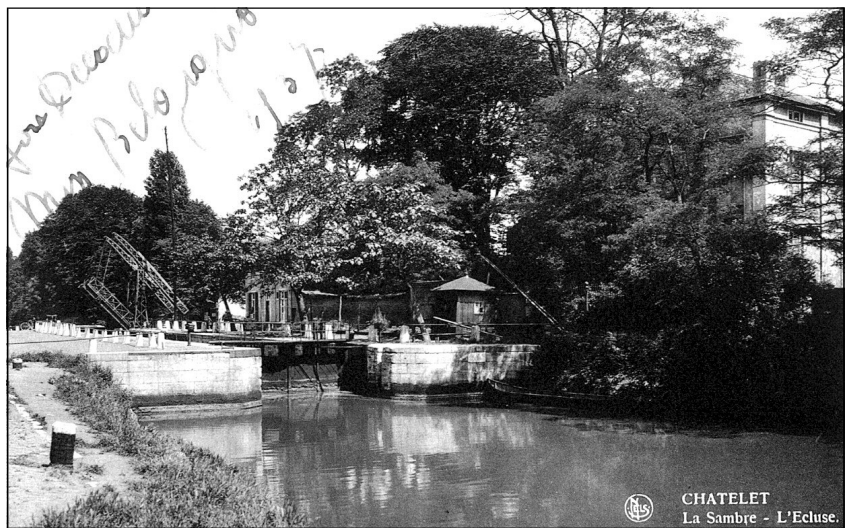


13



Châtelet, *La Sambre – Le Déversoir*, cliché Nels pour les éditions « Au Passe-Temps », 11 rue Neuve, Châtelet, s.d. [avant 1937].
Carte postale en noir et blanc. 9 x 14 cm

14



Châtelet, *La Sambre – L'Écluse*, cliché Nels pour les éditions « Au Passe-Temps », 11 rue Neuve, Châtelet, s.d. [avant 1937].
Carte postale en noir et blanc. 9 x 14 cm.

Ces cartes postales ont une histoire qu'il n'est pas sans intérêt d'évoquer. Elles proviennent toutes d'un même fonds d'archives ayant appartenu à une famille de commerçants châteletains, propriétaires entre 1909 et 1975 d'un magasin situé rue de la Montagne.

- Le *Panorama de la Sambre*, en couleur (document 12), est un exemplaire d'une série de cartes postales en vente dans ce magasin vers 1965.
- Les deux cartes postales du *Déversoir* (document 13) et de *l'Écluse* (document 14) ont servi de supports à un autographe : elles sont dédiées par José Decœur, miss Belgique 1937. On ignore les raisons de leur présence dans le fonds d'archives.
- Les cartes postales de la *Place du Marché* (documents 15 et 16) ont été expédiées en août 1930 au propriétaire du magasin, en vacances à Ostende, par des membres de son personnel. La vue du *Vieux Pont* (document 17) a connu le même sort mais en 1928. Il semble que le patron adressait à son personnel un « Bonjour de vacances » auquel les demoiselles de magasin se devaient de répondre poliment.
- La carte postale de la *Rue Eudore Pirmez* (document 18) ne porte aucune mention. Achetée sans doute dans les années 1920-1930, elle n'a jamais été utilisée.

La carte postale paysagère semble, au premier abord, digne de confiance. Pourquoi travestirait-elle la réalité ? En fait, comme toute photographie, la carte postale peut subir des retouches : effacement d'un détail inesthétique, ajout de verdure, remplacement d'un ciel trop gris par un autre plus ensoleillé, etc. Sans doute ces modifications sont-elles mineures. Elles altèrent néanmoins la vérité historique et incitent à faire preuve d'esprit critique.



15



Châtelet, *Place du marché*, édition R. Lambot, 11 rue Neuve, Châtelet, s.d. [avant 1930].
Carte postale sépia. 8,9 x 13,8 cm.



16

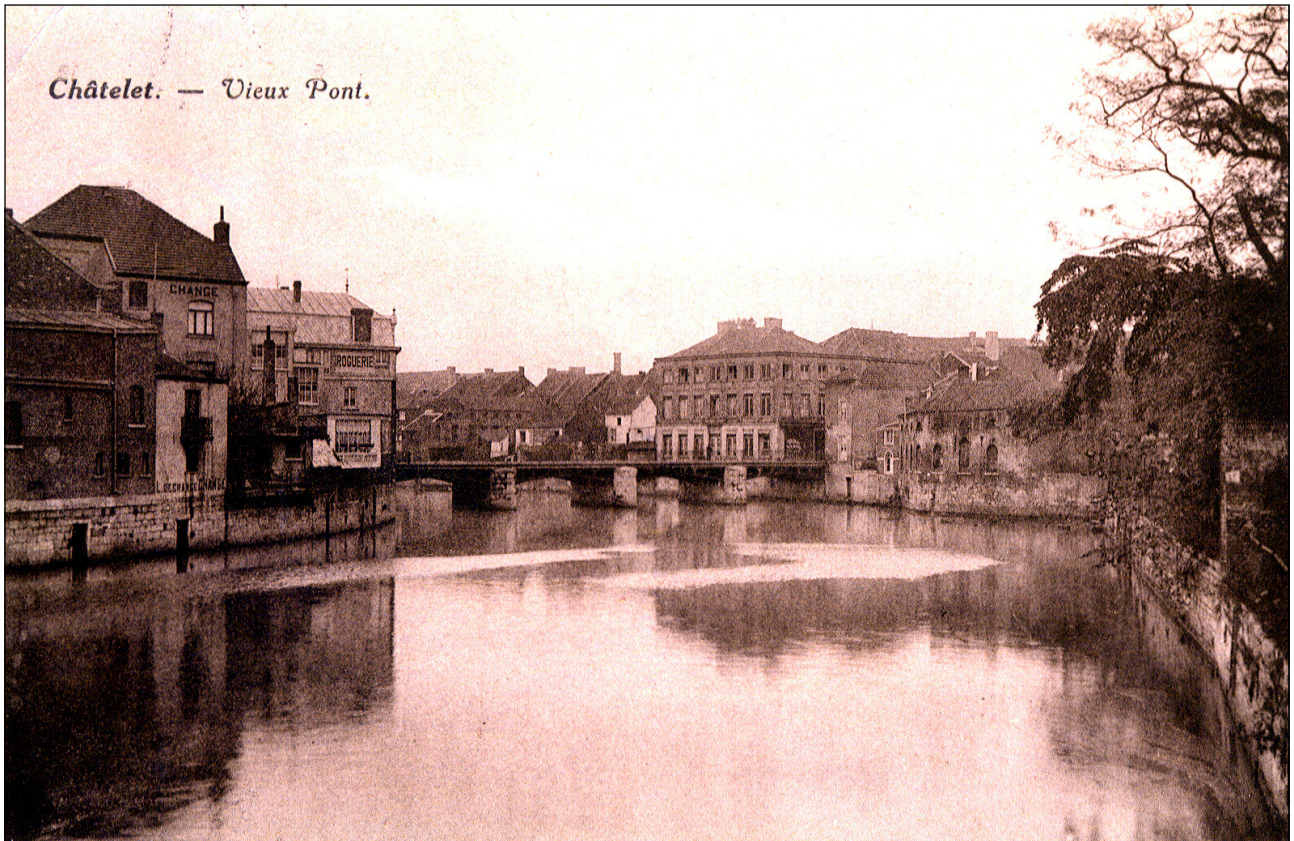


Châtelet, *Place du Marché*, Bruxelles, Édition Belge, s.d. [avant 1928].
Carte postale sépia. 8,8 x 13,7 cm.

Comment se procurer une carte postale paysagère ancienne ou une copie de celle-ci ?

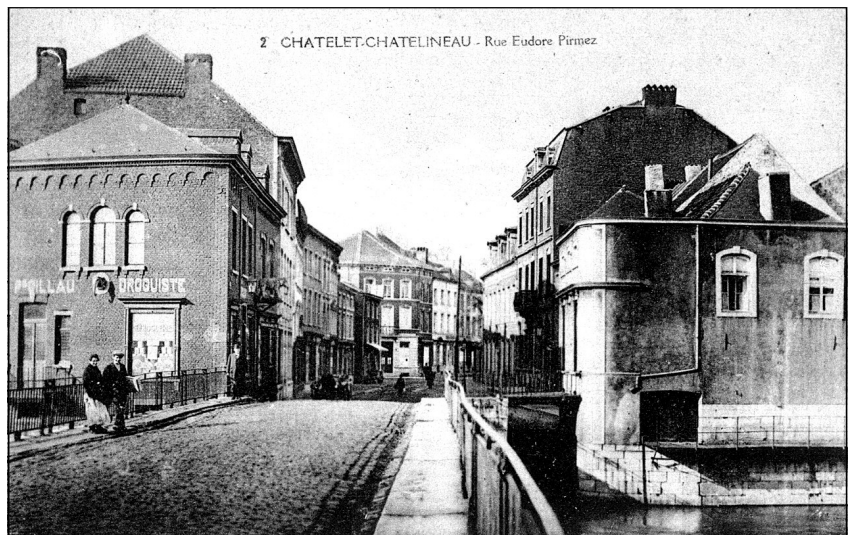
- *En consultant les publications d'histoire locale. Celles-ci reproduisent volontiers des cartes postales anciennes pour illustrer leurs articles.*
- *En se rendant chez un libraire du cru. S'il existe un recueil de cartes postales anciennes ou des exemplaires réédités, c'est là qu'on les trouvera.*
- *En parcourant les brocantes locales. Attention cependant à la dépense...*
- *En prenant contact avec un érudit du lieu, qui sera peut-être même cartophile. Celui-ci dira à qui s'adresser ou bien se fera une joie de montrer ses collections et peut-être acceptera-t-il de faire la copie de l'une ou l'autre pièce intéressante.*
- *En s'adressant à un éditeur professionnel de cartes postales — telle la célèbre firme Nels (Thill) en Belgique — et en s'enquérant auprès de lui de l'existence possible d'archives dont certaines pièces pourraient être éventuellement consultées et reproduites.*

17



Châtelet, *Vieux Pont*, Bruxelles, Édition Belge, s.d.
[avant 1928].
Carte postale sépia. 8,9 x 13,7 cm.

18



Châtelet-Châtelineau, *Rue Eudore Pirmez*, s.l., s.d.
[vers 1920].
Carte postale en noir et blanc. 9 x 14 cm.

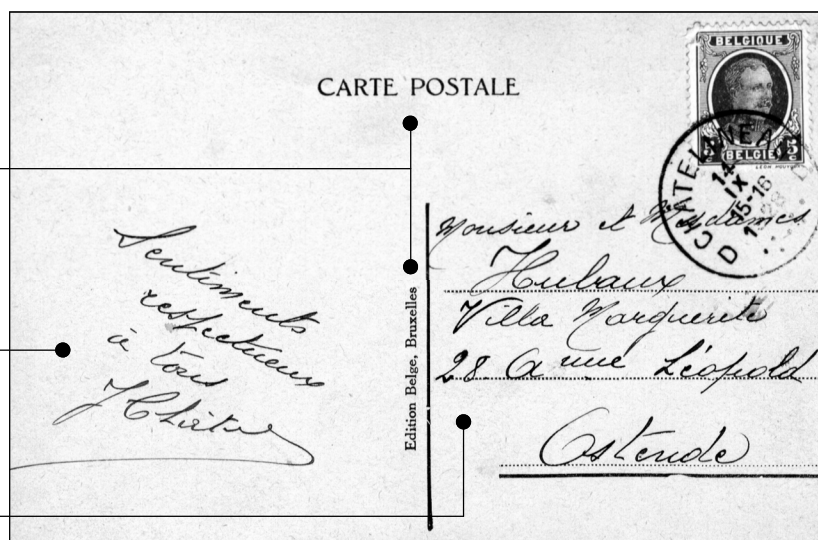
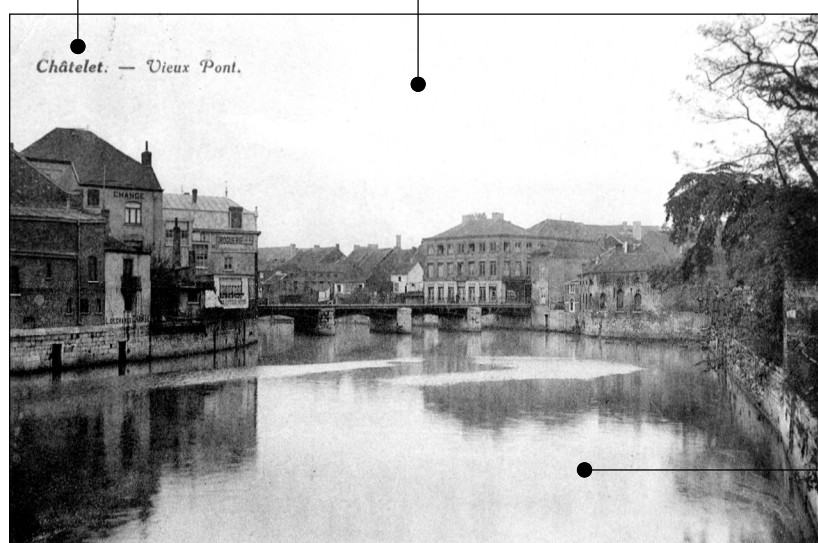
Distinguer les caractéristiques de forme et de fond d'un document historique

Toute trace historique comporte des caractéristiques de forme (support, encre, écriture, signes d'authentification, etc.) et des caractéristiques de fond (langue et expressions employées, événements décrits, personnages cités, etc.). L'analyse de ces caractéristiques sert notamment à déterminer l'authenticité ou la provenance de la trace (lieu, date, auteur, destinataire, raison d'être, etc.).

Forme : toutes les mentions imprimées qui figurent au recto ou au verso de la carte, qui servent de légende à l'image ou qui identifient l'éditeur et l'imprimeur.

Forme : l'illustration en tant qu'elle décore la carte. Le contenu, quant à lui, relève davantage des caractéristiques de fond.

Forme : le support, c'est-à-dire le carton sur lequel est imprimée l'image, son format, sa matière, son découpage, etc.



Fond : toutes les mentions manuscrites, l'adresse du destinataire, le mot de l'expéditeur. Le type d'écriture appartient toutefois aux caractéristiques de forme.

Forme : le timbre (celui-ci comporte lui-même des caractéristiques de fond et de forme) et la marque postale (ici Châtelaineau, levée du 14 août 1928 à 15-16 h.).

Fond : le contenu de l'image, c'est-à-dire ce qu'on y voit (ici les bords de Sambre à Châtelet dans les années 1920).

La photographie d'amateur

La photographie d'amateur devient courante dans les années 1920. Les appareils photographiques sont moins volumineux et plus maniables. Les optiques s'améliorent. Les plaques en verre sont remplacées par des films en rouleau. Les boutiques de photographes se multiplient et mettent matériel, pellicule et développement à la portée d'un public élargi. Mais à cette époque, pour se livrer à la photographie, il faut encore des moyens financiers importants et un minimum de compétences techniques. C'est surtout à partir des années 1950 que la photographie d'amateur se démocratise. Les appareils coûtent nettement moins chers, s'automatisent et la pellicule se perfectionne, offrant même, dans les années 1970, l'accès pour tous à la couleur.

La conséquence de cette expansion de la photographie d'amateur fait qu'il existe aujourd'hui, dans beaucoup de familles, des albums photographiques qui ne contiennent pas que des scènes de vie et celles-ci, à bien y regarder, renferment des éléments de décor intéressants.

Certains photographes amateurs ne se contentent pas toutefois d'enregistrer sur la pellicule les grands événements familiaux. Ils s'en vont, pour le plaisir, capturer des images de paysage. Ils réalisent ainsi par la photographie, parfois sans le savoir, le sauvetage de paysages appelés à disparaître.

Les photographies reproduites ici appartiennent à cette catégorie. Elles ont été prises alors que venait de s'ouvrir le chantier de normalisation de la Sambre à Châtelet dans la deuxième moitié des années 1960.



Les travaux sur la « Vieille Sambre ».
Photographie d'amateur. Décembre 1966. 9 x 9 cm.

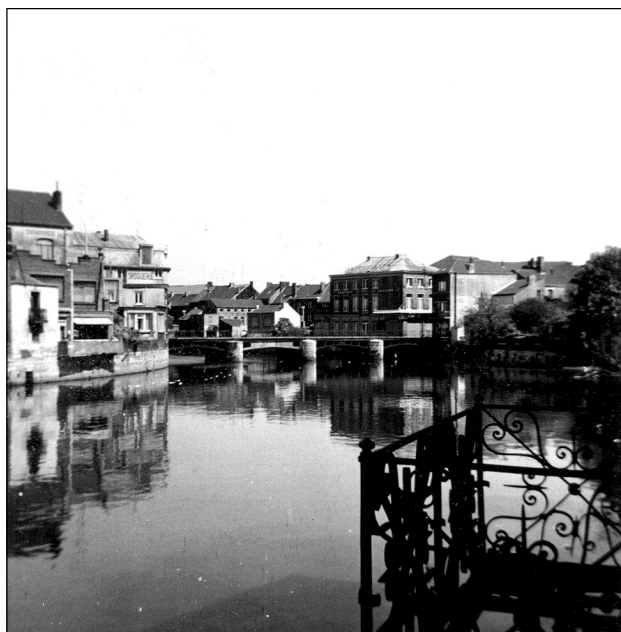


Vues de la Sambre prise depuis le Pont-Déversoir en direction du Vieux Pont.
Photographie d'amateur. Mai 1966. 9 x 9 cm.

19



20



Il n'est pas toujours aisé de tirer parti de photographies d'amateur. Faute d'éléments d'identification, on connaît rarement l'auteur, ses intentions, la date exacte et les circonstances de la prise de vue. On peut même être trompé par des mentions erronées ajoutées tardivement. Le risque existe aussi, même s'il est faible, de montage photographique et donc de « trucage ».

«... C'était en 1966. J'avais 19 ans. Plusieurs fois, je suis allé faire quelques photographies de la Sambre. Les travaux avaient commencé sur la « Nouvelle Sambre », près de l'écluse. Celle-ci était toujours en service, mais elle se trouvait au milieu d'un chantier. De nouveaux quais étaient en construction et des maisons expropriées en voie de démolition. La « Vieille Sambre », par contre, était encore plus ou moins intacte. Tout le monde savait qu'elle serait bientôt remblayée, cela valait donc la peine de l'immortaliser. Je me suis muni de l'antique « box Kodak » que mon père avait acheté vers 1950. La famille ne possédait que cet appareil modeste mais d'un maniement aisé. J'ai flâné, cherchant à cadrer au mieux le paysage. Je me suis arrêté là où la vue était la plus suggestive ou la plus agréable, sur le pont déversoir, sur le vieux pont, près de l'écluse bientôt désaffectée, sur la passerelle près de la gare. Et j'ai photographié la Sambre, sans avoir pleinement conscience de l'intérêt, pour l'histoire locale, de ce que je faisais ... ».

Témoignage oral de l'auteur des photographies, novembre 2000.



Le Pont-Déversoir.
Photographie d'amateur. Mai 1966. 9 x 9 cm.

21



Comment se procurer des photographies d'amateur ?

Ce sont dans doute les documents les plus difficiles à trouver car ils appartiennent à la sphère du privé. Personne n'en connaît l'existence, sauf les membres de la famille, et encore...

- Une solution consiste à demander l'aide des élèves, ce qui se justifie pleinement lorsque le milieu étudié est voisin de l'école : les parents ou les grands-parents ne possèdent-ils pas des photographies intéressantes ?
- Il est possible aussi de faire du porte-à-porte dans le quartier étudié : certains habitants n'accepteraient-ils pas de montrer les photographies en leur possession ? Ce travail peut s'inscrire dans le cadre d'une enquête orale sur l'aspect du quartier autrefois.
- Un autre procédé serait de passer un avis dans le toutes-boîtes local, en n'omettant pas de préciser l'objectif pédagogique de la recherche.

Il peut être utile aussi de faire le tour des boutiques de photographes locaux. Ceux-ci possèdent souvent des clichés intéressants, liés notamment à des événements qui ont marqué l'histoire du quartier.



Les travaux sur la « Nouvelle Sambre ».
Photographie d'amateur. Janvier 1966. 9 x 9 cm.

22



27

Le mardi 31 janvier 1961 au petit matin, de la frontière française jusqu'à Namur, la Sambre et ses affluents débordent. Cette crue est provoquée par un brusque dégel accompagné de pluies diluviennes. Lorsque les habitants de Châtelet se réveillent, ils découvrent que l'eau est au seuil de leurs portes. Tout le bas de la ville est envahi. Cette grave inondation durera plus d'une semaine...

Le jeudi 2 février, un photographe amateur réalise une série de clichés de l'événement. Il se rend en différents endroits du centre et notamment sur la place du Marché où s'écoule un flot déferlant.

Un événement est souvent l'occasion de faire des photographies. Il ne s'agit pas nécessairement d'un événement exceptionnel ou dramatique. Une fête de quartier, une animation commerciale, le passage d'un cortège folklorique, etc., sont autant de raisons de prendre des photos. Il arrive même qu'un journal envoie sur place un reporter et que la photographie paraisse le lendemain dans la page des nouvelles locales...

23



24



Châtelet, place du Marché vue en direction du pont de Sambre (à gauche) et de la rue des Gravelle (à droite). Photographies d'amateur. Février 1961. 9 x 9 cm.

Né à Temploux, près de Namur, le 5 mars 1879, Edmond Doumont s'installe à Châtelet en novembre 1899. C'est à Mons, en 1913, qu'il monte sa première exposition personnelle. Il y présente une œuvre intitulée *Sambre au crépuscule* qui lui vaut des félicitations royales. Cette toile sera achetée en 1916 par la ville de Châtelet et fait aujourd'hui partie des collections de celle-ci. Edmond Doumont, qui consacre l'essentiel de sa carrière à l'art du portrait, s'est éteint à Châtelet le 26 août 1954.

Voir H. MOTTET, *Edmond Doumont. Artiste peintre. Portraïtiste de renom*, dans *Annuaire du Vieux Châtelet*, n° 40, Châtelet, 2000, pp. 83-104.

La peinture

Depuis le XIX^e siècle, il est rare qu'une localité de nos régions, grande ou petite, n'ait pas ses peintres, amateurs ou professionnels. Châtelet n'échappe pas à cette règle et compte même quelques artistes de renom : Pierre Paulus, René Magritte, Gustave Camus, Albert Chavepeyer, Richard Bressy, etc. Bien sûr, leur œuvre n'est pas nécessairement consacrée à la peinture paysagère ni même à Châtelet.

La peinture paysagère offre l'avantage de porter un regard plus subjectif, plus poétique, sur le cadre de vie. Elle ajoute donc au témoignage photographique une dimension originale. Avant l'invention de la photographie, la peinture est aussi, avec le dessin, la principale ressource pour se faire une idée du paysage.

Comment repérer les peintures paysagères ?

- *En se renseignant auprès du cercle d'histoire local qui mettra peut-être sur la piste d'œuvres conservées dans des collections publiques ou privées.*
- *En s'informant auprès de l'administration communale (voire même provinciale ou régionale) qui possède peut-être dans ses collections de telles œuvres achetées pour enrichir le patrimoine et soutenir le travail des artistes.*
- *En dépouillant les catalogues des expositions artistiques locales qui, outre les œuvres publiques, mettront aussi sur la piste d'œuvres conservées par des particuliers.*



Edmond DOUMONT (1879-1954), *Le pont aux cailloux*, huile sur toile. 1913. 104 x 155 cm.
Collections de la Ville de Châtelet.

La photographie n'a pas l'objectivité qu'on lui prête volontiers. De même, aucune peinture n'est neutre, même la plus documentaire. Elle appartient toujours à un genre, qui a ses règles, ses techniques, ses académismes. La peinture paysagère n'échappe pas à ces contraintes. Avant l'époque impressionniste, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, les peintres ne sortaient guère de leur atelier et les scènes d'extérieures étaient réalisées dans celui-ci.

25



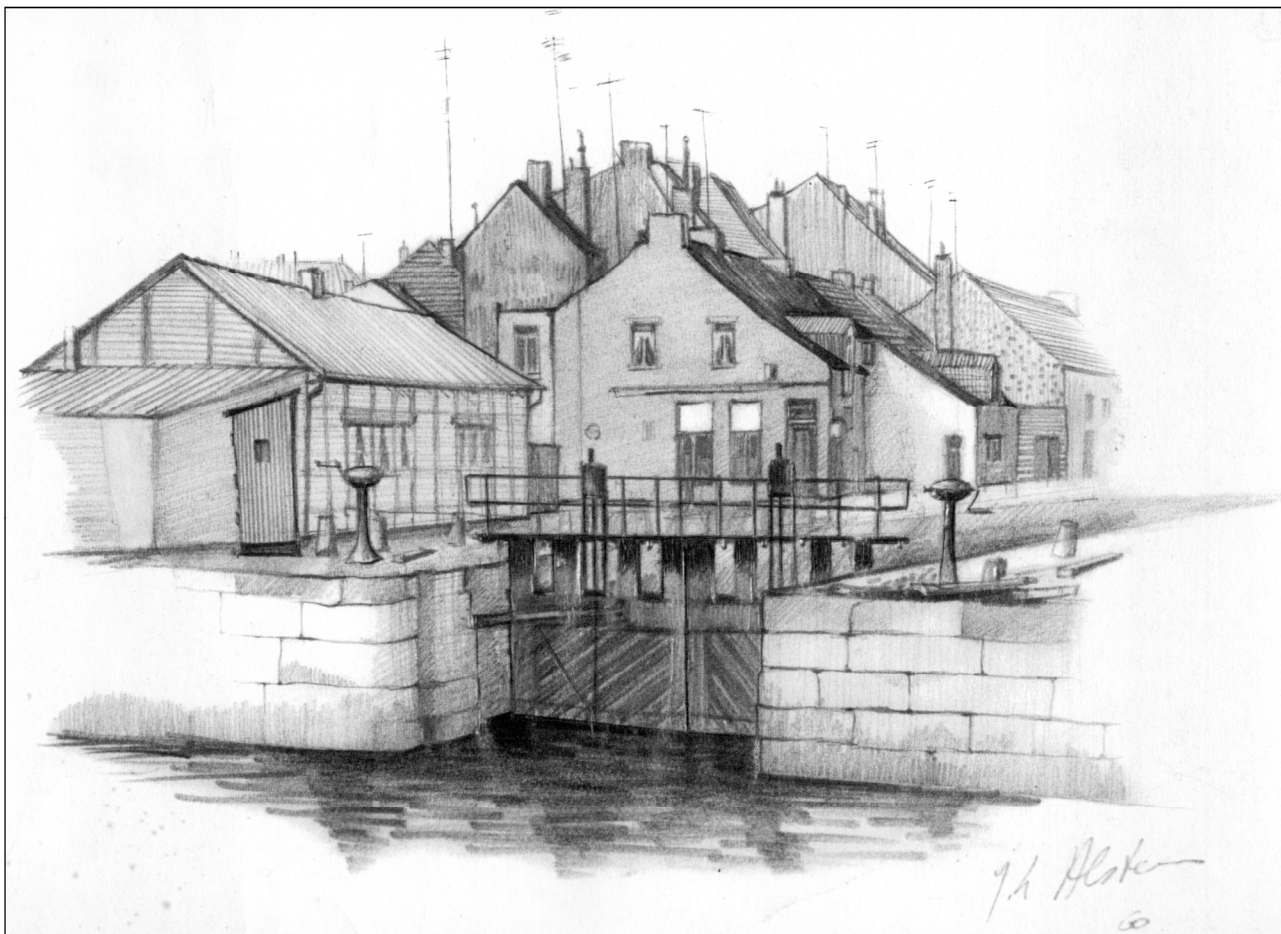
Le dessin et la gravure

Outre la photographie et la peinture, il existe d'autres types de documents iconographiques utilisables pour se faire idée du cadre de vie et des conditions d'existence des hommes et des femmes d'autrefois : le dessin et la gravure. Pour les époques antérieures à l'invention de la photographie, c'est-à-dire avant le milieu du XIX^e siècle, le dessin et la gravure sont, avec la peinture, les seules « traces-images » disponibles. Cela dit, dessin et gravure sont encore pratiqués aujourd'hui et certaines vues dessinées ou gravées peuvent être très récentes. Comme la photographie, le dessin est œuvre de professionnel ou d'amateur. La gravure, par contre, est davantage une affaire de professionnel et suppose la maîtrise de techniques particulières : gravure en relief, gravure en taille-douce, eau-forte, lithographie, etc.



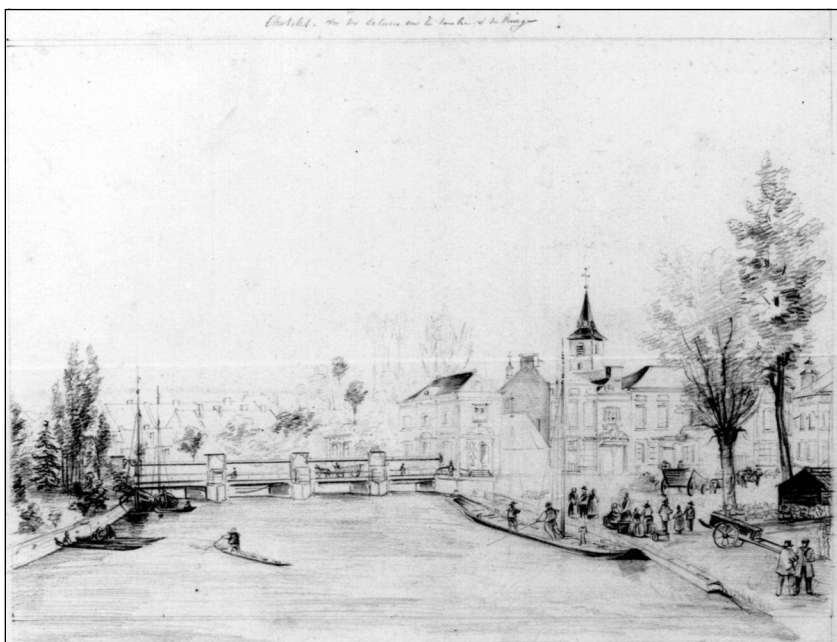
J. L. ALSTEEN, *Châtelet. La vieille Écluse*, dessin imprimé. 1960. 29 x 36 cm
Collection privée.

26



Joseph H. Hoolans est assez mal connu. Dessinateur et graveur professionnel, il parcourt la Belgique vers le milieu du XIX^e siècle et réalise de nombreuses vues pittoresques.

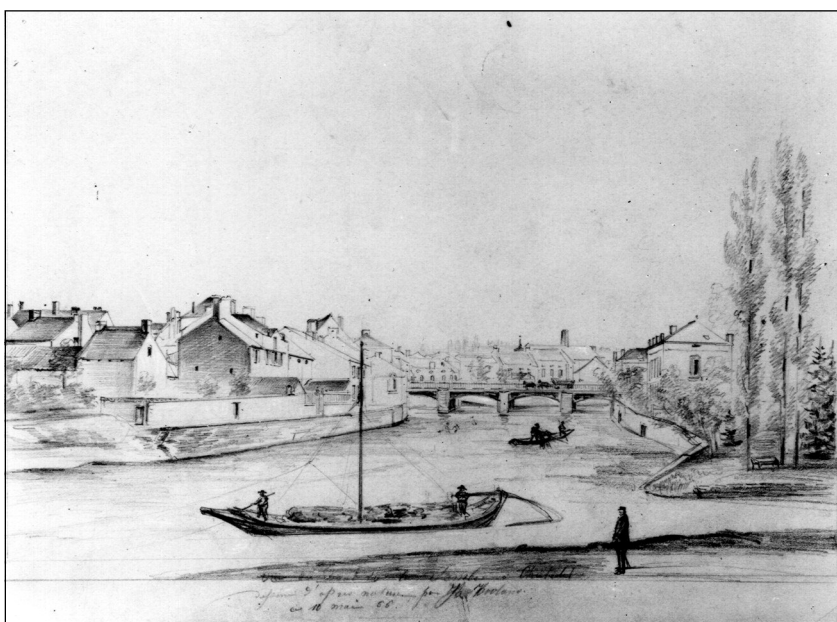
On possède de lui plusieurs dessins des berges de la Sambre à Thuin, Charleroi, Châtelet-Châtelineau, etc. Certains d'entre eux furent reproduits en gravures.



27



J. H. HOOLANS, *Châtelet. Vue du Rivage*, dessin, 22 mai 1855. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles (Collection de dessins de Hoolans. Vues de Belgique).



28



J. H. HOOLANS, *Châtelet. Vue de la Sambre au débouché du canal de l'écluse*, dessin, 10 mai 1855. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles (Collection de dessins de Hoolans. Vues de Belgique).

Comment se procurer la reproduction de dessins anciens ou de gravures ?

- Beaucoup de dessins professionnels et de gravures des XVIII^e et XIX^e siècles étaient destinés à agrémenter des publications. On les trouvera donc en bibliothèque, dans les livres qu'ils illustrent.
- D'autres sont restés inédits. Ils figurent alors le plus souvent dans les collections des « Cabinets des Estampes » de nos bibliothèques, grandes ou petites.

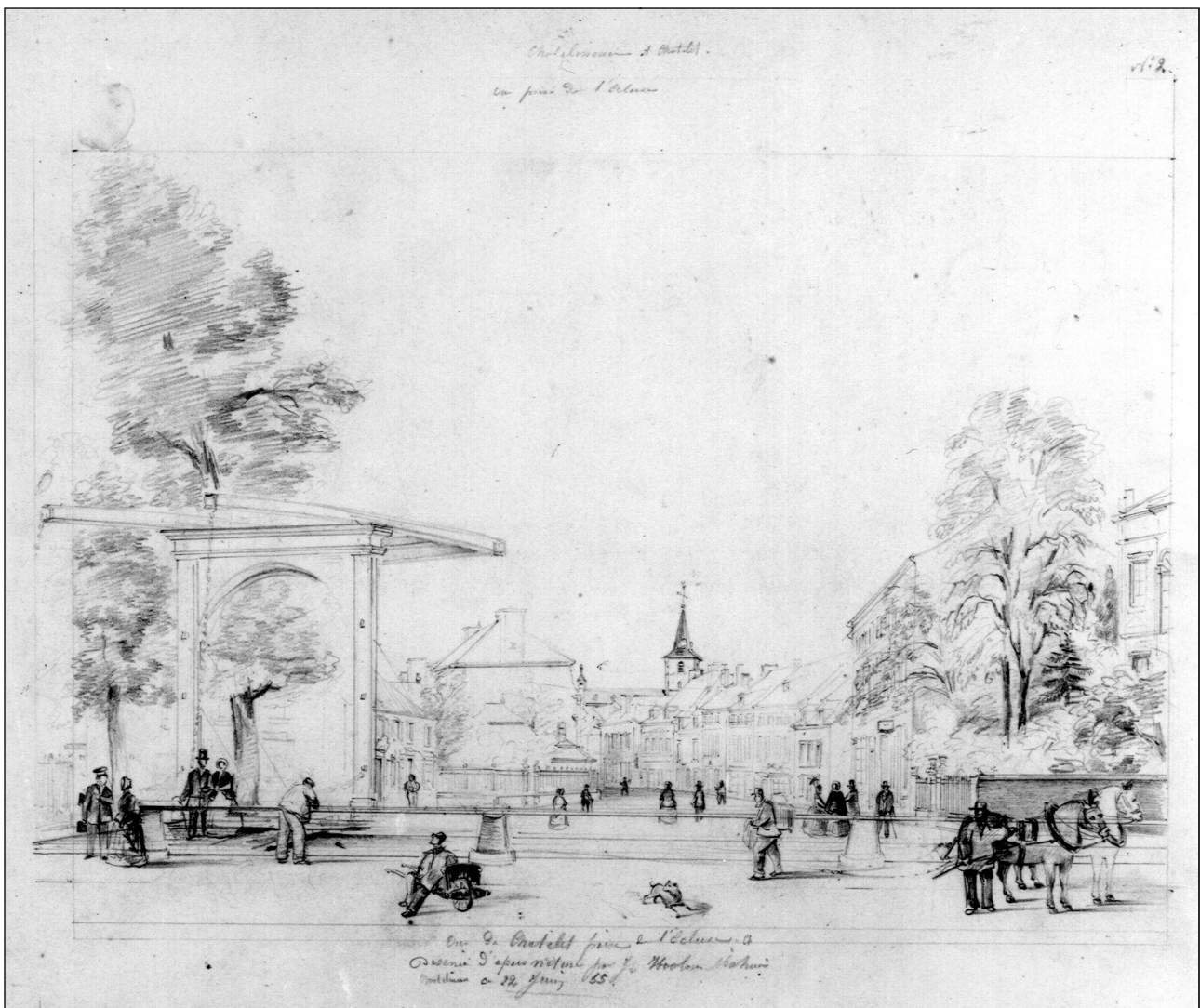
Les historiens locaux ont à cœur de retrouver ces dessins et gravures. Pour en connaître l'existence, le plus simple est souvent de dépouiller leurs publications. On y trouvera non seulement les références des documents intéressants mais aussi, souvent, la reproduction photographique.

Pas plus que la photographie et la peinture, le dessin et la gravure paysagères ne méritent une confiance absolue. Les dessinateurs embellissent volontiers la réalité, par simple souci esthétique ou pour rendre le paysage pittoresque et plaire ainsi aux acheteurs potentiels ou aux commanditaires, lesquels souhaitent illustrer leurs publications d'images soignées ou flat-



J. H. HOOLANS, *Châtelet. Vue prise de l'Écluse*, dessin préparatoire à une lithographie, 22 juin 1855. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

29



32

Hendrik de Cort est né à Anvers en 1742. Après s'être initié à l'art du portrait, il se consacre à la peinture des vues urbaines, des paysages et des intérieurs. C'est en 1776, à l'âge de 34 ans, qu'il réalise deux lavis — dessins à l'encre déluée à l'eau — des bords de Sambre à Châtelet. En 1790, il quitte nos régions pour se rendre en Angleterre où il poursuit sa carrière et meurt en 1810.

Hendrik de Cort est particulièrement apprécié par les connaisseurs pour le naturel de ses tableaux. Il est aussi très estimé pour ses aquarelles.



30



H.F. de CORT, *Châtelet. La Sambre vue vers le vieux pont*, lavis, 1776.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.



31



H.F. de CORT, *Châtelet. La Sambre près du vieux pont*, lavis, 1776.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

Les plans cadastraux

Le cadastre est l'ensemble des documents qui servent à déterminer l'assiette de l'impôt foncier. Le mot sert également à désigner l'administration qui est chargée de cette tâche.

Il existe, en gros, deux types de documents cadastraux : le plan et la matrice. Ces documents font l'objet d'une mise à jour régulière en vue d'actualiser le rôle foncier.

Le plan cadastral contient le dessin de toutes les parcelles qui composent le territoire d'une commune. Il comporte une série de feuillets reliés en atlas et comprend un tableau d'assemblage de ceux-ci. Chaque parcelle est accompagnée d'un numéro qui renvoie à la matrice cadastrale.

La matrice cadastrale renferme tous les renseignements fonciers et fiscaux relatifs aux parcelles. On y apprend, par exemple, l'identité du propriétaire, sa profession, son adresse s'il ne réside pas sur place. On y trouve des informations sur l'état général du bien, l'usage qui en est fait, la part des surfaces bâties et non bâties, la valeur vénale, etc.

En associant les données fournies par le plan cadastral et la matrice, il est donc possible, à une époque donnée, non seulement de restituer le parcellaire d'un lieu mais aussi d'y évoquer, au moins indirectement, les habitants.

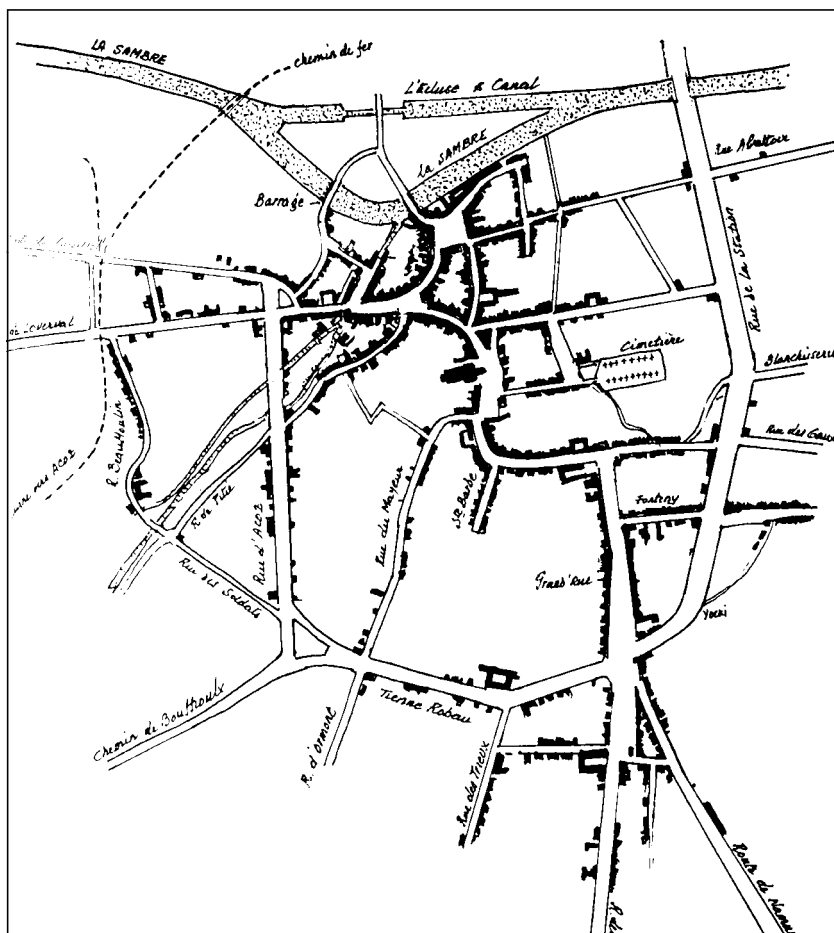
Savoir-faire sollicités :

- Lire un plan
- Lire une trace du passé. Exploiter des sources historiques.

Document émanant d'une institution publique, objet de contrôle de la part de l'administration comme des particuliers concernés, le cadastre est une source plutôt sûre.

Il faut cependant en faire usage avec toute la vigilance critique nécessaire. Pour rappel, le propriétaire d'une parcelle n'habite pas toujours celle-ci. Les mentions de profession qui figurent dans la matrice cadastrale ne s'appliquent pas au locataire. Il ne faut pas, non plus, confondre le numéro des parcelles avec celui des immeubles. Etc.

32



Châtelet vers 1860. Voiries et habitat, plan établi d'après le cadastre de Popp.
C. ADAM, *Évolution de Châtelet. 1812-1860. De l'agriculture à l'industrie*, dans *Annuaire du Vieux Châtelet*, n° 30, Châtelet, 1990, plan 5.

Le cadastre le plus ancien, dans nos régions, date du début du XIX^e siècle. Il a été dressé sous le Régime français (1795-1815).

À Châtelet, les relevés, confiés au géomètre Gérard, ont débuté en 1812 et se sont terminés en 1818. Ce cadastre est particulièrement intéressants dans la mesure où ils font l'état des lieux avant les grands bouleversements de l'époque de la Révolution industrielle.

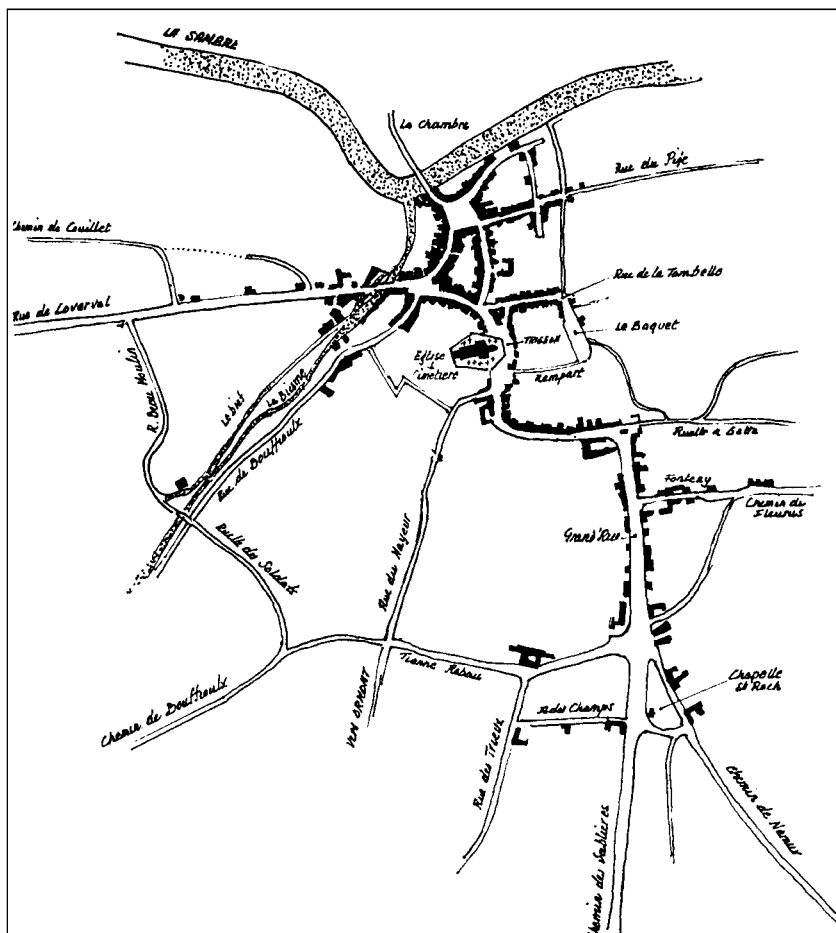
Autre cadastre fort utile, celui du cartographe Philippe Popp (1805-1879), qui concerne les années 1860-1865 et possède une matrice plus détaillée.

Sous l'angle de l'enquête rétrospective, deux autres cadastres méritent encore de retenir l'attention : celui qui précède directement la Première Guerre mondiale et celui qui suit immédiatement la Seconde.

Comment se procurer des plans cadastraux ?

- Pour les plans récents, en s'adressant à l'administration communale concernée ou au bureau provincial du cadastre.
- Pour les plans moins récents, en sollicitant également l'administration communale ou le bureau du cadastre.
- Pour les plans anciens, en se rendant aux Archives de l'État dans les provinces.

On voudra bien tenir compte que les plans reproduits ici sont des dessins simplifiés réalisés d'après les originaux. Il ne s'agit pas d'une copie conforme des plans cadastraux.



33

△
Châtelet vers 1810. Voiries et habitat, plan établi d'après le cadastre de Gérard.
C. ADAM, *Évolution de Châtelet. 1812-1860. De l'agriculture à l'industrie*, dans *Annuaire du Vieux Châtelet*, n° 30, Châtelet, 1990, plan 4.

Lire une image

Il y a plusieurs manières de lire une image. Il est possible, par exemple, d'observer les plans successifs. On peut aussi faire une sorte d'analyse grammaticale, repérer l'action, les personnages, le décor. Ces différentes méthodes se cumulent utilement.

Avant-plan. Un étroit chenal passe au premier plan. Son accès est défendu par une main-courante faite d'une tige métallique posée sur un chapelet de bornes en pierre.

Un homme se penche au-dessus de l'eau, un autre est assis sur sa brouette, un troisième s'avance une hotte sur le dos, un dernier surveille un attelage.

À gauche, un pont-levis en bois permet le passage vers l'autre rive. Un couple de bourgeois l'emprunte.

Deuxième plan. Une place évasée, sur laquelle se promènent ou devisent plusieurs personnes, conduit de la rive du chenal vers l'entrée d'une rue.

Cette place est bordée à droite par un alignement de maisons aux volumes réguliers et, à gauche, au-delà d'une grille, par une vaste demeure.

Près du chenal, de part et d'autre de la place, sont plantés quelques arbres.

Arrière-plan. Dans le lointain se dresse le clocher d'une église bâtie légèrement en contre-haut des maisons.

Personnages. Un certain nombre de personnes figurent sur cette gravure : hommes et femmes, bourgeois et ouvriers, seuls ou en groupe. Certains sont bien habillés, d'autres portent des vêtements de travail.

Action. Les uns se promènent, devisent ou se reposent un moment. Les autres vaquent à leurs occupations.

On aperçoit notamment un couple de promeneurs, un homme qui contemple le paysage, un autre qui est assis sur sa brouette, un autre encore qui porte une hotte sur le dos, un dernier qui surveille un attelage.

Décor. Tous ces personnages se trouvent près d'un chenal, à l'extrémité d'une rue venant du centre de la localité et s'ouvrant sur une place. Celle-ci est bordée de maisons dont certaines paraissent cossues et agrémentées de jardins arborés.



J. H. HOOLANS, *Châtelet. Vue prise de l'Écluse*, lithographie coloriée, 1855.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

2.2

ANALYSER DES TRACES-TEXTES

Les traces écrites comportent des textes officiels — juridiques, administratifs, comptables, etc. — et des textes non officiels. Ces derniers, littéraires ou narratifs, émanent de personnes qui s'expriment en leur nom, indépendamment de tout contrôle public. Les extraits cités ci-dessous appartiennent à cette deuxième catégorie. Ils « n'engagent que leurs auteurs »...

Savoir-faire sollicités :

- Lire un texte informatif ou explicatif
- Lire une trace du passé. Exploiter des sources historiques

**Châtelet
Rue des Gravelles
février 1961**

Un habitant de la rue des Gravelles à Châtelet raconte dans un journal régional, une semaine après les faits, comment il a vécu la montée des eaux et les inondations de février 1961.

34

Mardi, vers 5 heures, on se lève pour se rendre à son travail quand, une fois sur le seuil de sa porte on voit — stupeur ! — que l'eau est encore montée. On réveille vite le reste de la maison pour cette eau qu'on voit monter à vue d'œil. Ensuite, c'est la police locale qui vient frapper aux portes pour avertir du danger. Tout le monde se dépêche pour enlever ce que l'on peut sauver, pour éviter d'être pris comme la dernière fois, au mois de décembre. Mais cette fois l'eau monte plus rapidement et, avec plus de force, court dans les rues. Il devient impossible de sauver tout car on est forcé d'évacuer le rez-de-chaussée, les bottes cuissardes étant trop courtes. Alors, on se regarde, on s'interroge. Que s'est-il passé ? Pourquoi l'eau est-elle montée si vite ? Pourquoi pareil courant dans cette eau qui enlève tout sur son passage ? Tout le monde regarde par ses fenêtres des débris de toutes provenances, portes, fenêtres, vêtements, légumes, fruits, victuailles... C'est un désastre indescriptible. Et l'on reste là sans boisson, sans feu et sans lumière. On grelotte, on ne sait plus faire de café ni cuire des pommes de terre. Tant bien que mal on passe des cordes entre les maisons, par les fenêtres, pour s'aider mutuellement et partager le peu que l'on a chez soi avec le voisin. Ensuite, on doit assister impuissant, aux efforts des militaires qui essaient de remonter le courant en barque en payant comme des forcenés pour ne pas être entraînés vers la Sambre. Un moteur hors-bord est placé en plus des pagaies, sans plus de succès : le moteur crève. La force du courant est telle qu'il faut des amphibies pour pouvoir passer et enlever de leurs maisons ceux qui veulent partir.

Jeudi, l'espoir renaît, le ravitaillement suit toujours son court et l'eau commence à baisser. Des maisons sont déjà vidées de l'eau. On commence le nettoyage, lorsqu'on nous annonce une nouvelle montée des eaux. On essaye de surélever ce que l'on peut mais peine perdue, tout est déjà détruit. Les eaux se retirent enfin dans la nuit du dimanche à lundi, et nous pouvons constater avec effroi les dégâts. Mais inutile de se lamenter, il faut songer aux nettoyages, à l'évacuation des boues et du contenu des armoires. Dans les magasins, la marchandise se charge à la pelle dans les camions. On n'a jamais vu une chose pareille. On ne la verra plus. Du moins espérons-le.

Jean-Marie BAQUET, rue des Gravelles 10, Châtelet, témoignage reproduit dans *Le Journal de Charleroi*, 8 février 1961.

37

Irénée Drion (1811-1894), épouse de Benjamin Pirmez (1806-1856) et mère de l'écrivain Octave Pirmez (1832-1883), est l'auteur d'un journal autobiographique dans laquelle elle relate notamment une grave inondation à Châtelet-Châtelineau en 1850.

«... Je n'ai rien à noter cette année qu'une terrible inondation de la Sambre, survenue dans cette localité [Châtelineau]. Elle fut telle que de mémoire d'homme, on ne se souvenait pas d'en avoir ici une semblable.

Notre habitation quoique située proche de cette rivière [rue de l'Écluse] n'avait cependant rien à craindre à cause de la solidité de sa construction. Mais les maisons voisines furent grandement menacées, tous les habitants s'étaient réfugiés dans leurs mansardes. En un instant, un mur très grand qui clôturait notre jardin, ainsi que le grillage fermant notre avant-cour, s'écroulèrent. Aussi loin que pouvait porter nos regards et à l'aide d'une lunette d'approche, nous n'avions devant les yeux qu'une grande nappe d'eau où flottaient une quantité de débris. Notre cocher consterné à cette vue, croyait voir passer de tous côtés des cadavres.

Nous n'étions cependant pas sans inquiétude pour nos voisins les plus proches, qui par leur fenêtre demandait à mon mari s'ils ne risquaient rien. Habitant une maison qui nous appartenait, B. [Benjamin Pirmez] les rassurait en leur disant que les fondations en étaient solides. À peine eut-il rassuré ces pauvres gens, que nous vîmes avec effroi une masse de grosses pièces de bois s'avancer dans la direction de leur demeure. « C'en est fait de cette maison » me dit B., « si ces grosses poutrelles vont se heurter contre eux. » Heureusement, elles dévièrent et prirent un autre chemin. Enfin après deux jours de ces anxiétés, les eaux baissèrent ...».

I. PIRMEZ-DRION, *Histoires de ma vie*, éditée par J.-G. PIRMEZ, s.l., 1980, p. 78, cité dans *Annuaire de la Société d'Histoire Le Vieux Châtelet*, n° 23, Châtelet, 1983, p. 86.

Châtelineau
Rue de l'Écluse
août 1850

Comment se procurer des traces écrites ?

- *Le plus simple est d'abord de dépouiller la littérature scientifique relative au sujet traité. Les historiens compétents veillent scrupuleusement à mentionner leurs sources. Ils en citent volontiers des extraits pour étayer leurs propos, ceux-ci sont dès lors immédiatement disponibles. Plus souvent, il s'agit de renvois bibliographiques, lesquels permettent de remonter jusqu'aux sources. Ces sources sont soit éditées, soit inédites. L'accès aux sources éditées est évidemment plus aisé, elle se fait en bibliothèque. La consultation des sources inédites est un peu plus compliquée, elle suppose la fréquentation des dépôts d'archives. Lorsqu'on sait avec précision ce qu'on cherche, cela ne pose cependant pas de problème.*
- *Parmi les sources inédites, spécialement lorsqu'on mène une enquête locale, il importe de ne pas négliger l'apport des archives familiales.*
- *Enfin, il est bon de savoir que toute une série de publications anciennes prennent valeur de sources. Des ouvrages d'information, édités voici un siècle ou deux, sont avec le temps devenus des documents historiques.*

Traditionnellement, les historiens considèrent que les textes officiels sont plus sûrs pour établir les faits passés que les textes non officiels. Les auteurs de ceux-ci n'étant soumis à aucun contrôle juridique, ils peuvent parfaitement travestir la réalité. Il faut donc les manier avec prudence.

Les textes non officiels ne sont cependant pas à négliger, même pour établir les faits, pourvu que l'on tienne compte du genre auquel ils appartiennent. Un poème ne se lit pas comme une page autobiographique. On veillera donc à se poser la question des motifs qu'aurait pu avoir l'auteur d'altérer la vérité : manque de compétence, risque d'oubli, tentation de mentir. Il reste, toutefois, que les textes non officiels, en raison même de leur subjectivité, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des mentalités : savoir pourquoi un auteur travestit les faits est une démarche scientifiquement aussi intéressante que d'établir les faits eux-mêmes.

2.3

ANALYSER DES TRACES-SOUVENIRS

Le témoignage des personnes âgées est, en matière d'histoire récente, une source à ne pas négliger. Sans doute faut-il la manier avec beaucoup de prudence critique, c'est néanmoins l'une des plus accessibles et des plus vivantes, surtout par et pour de jeunes élèves. Elle permet notamment de se faire une idée des conditions de vie dans le milieu avant l'adhésion de nos régions à l'« american way of live ».

Savoir-faire sollicités :

- Lire un texte informatif ou explicatif
- Lire une trace du passé. Exploiter des sources historiques

Châtelet quartier des bords de Sambre années 1960

Né à Châtelet en 1947, le témoin a vécu jusqu'en 1962 rue de la Montagne, en plein centre-ville. De 1962 à 1973, il a habité la périphérie tout en continuant à fréquenter assidument la rue de la Montagne où se situait le commerce de ses parents. Son témoignage couvre donc la période de la fin des années 1950 et des années 1960, époque des grands travaux de normalisation de la Sambre châteleltaine. Habitant à deux pas de celle-ci, le témoin a eu maintes fois l'occasion de se promener dans le quartier qui l'avoisinait.

36

«... La place du Marché ne manquait pas de pittoresque. De forme quadrangulaire, elle était fermée des quatre côtés par des alignements de maisons de commerce, à l'exception d'une belle résidence munie d'une entrée cochère. C'était vraiment le cœur de la ville. On y accédait par quatre rues commerçantes qui débouchaient aux quatre angles.

L'une d'elles, la rue du Pont, courte, bordée des deux côtés par des boutiques, conduisait vers un pont en pavé qui franchissait le bras non navigable de la Sambre. Une autre, la rue des Gravelles, prolongeait l'enfilade des maisons qui, sur la place, tournaient le dos à la Sambre. À l'entrée de cette rue se trouvait la boulangerie Thirionnet. Ma mère m'y envoyait acheter le pain, qui coûtait en 1957 ou 58, 7,50 francs. Le dimanche, après la messe, j'allais y chercher 12 pistolets pour 15 francs... Sur la place, au pied de la rue du Pont, le coiffeur Todesco avait ouvert, à la même époque, un salon de coiffure à la mode qui était un des lieux de ralliement de la communauté italienne de Châtelet. Il y régnait une ambiance chaleureuse et sympathique qui, par une belle journée ensoleillée, faisait inmanquablement rêver à l'Italie. En haut de la rue du Pont, au bord de la Sambre, s'élevait le grand immeuble occupé par le maître tailleur Leclercq, chez qui nous achetions nos vêtements. En face, un peu plus bas, était le magasin Alcover, où ma mère s'approvisionnait en fruits et légumes.

De l'autre côté de la place se trouvait le café colombophile. Il m'est arrivé, une fois ou deux, d'y ramener des pigeons égarés. Devant ce café, lors des fêtes foraines, s'installaient des auto-taponneuses d'un type particulier. La piste formait un ovale, à la manière d'un circuit automobile. Les voiturettes tournaient toutes dans le même sens autour d'une berme centrale.

Mais le souvenir le plus marquant est l'ambiance qui régnait sur cette place pendant les marchés du mardi et du samedi matin. C'était un réel plaisir de se promener là au milieu des échoppes des maraîchers et, pour le citadin que j'étais, d'observer la volaille que venaient vendre des paysans descendus des campagnes d'alentours.

À l'angle de la rue Neuve, près de la boutique du chapelier Sam Bailey, débutait la

39

rue de La Stralette, officiellement rue du Marché. Celle-ci conduisait dans ce qui était le quartier le plus populaire du centre-ville. La circulation automobile y était quasi inexistante. La rue était réservée aux habitants. Les enfants y jouaient. Les femmes y devisaient. Les vieux sortaient une chaise et s'asseyaient sur le trottoir pour prendre l'air...

La vue, depuis le pont de Sambre, avait du charme. En venant du centre-ville, on apercevait à gauche le pont-déversoir avec ses roues-engrenages qui permettaient de régler le débit de la rivière en levant ou en baissant des poutrelles. La berge, à gauche, s'échancrait légèrement à l'endroit où le Ruisseau d'Acoz — que nous appelions la Biesme — se jetait dans la Sambre.

De l'autre côté du pont, le regard portait jusqu'au débouché du chenal de l'écluse. Sur la rive droite, on découvrait les arrières des maisons de la place du Marché et de la rue des Gravelles. Certaines possédaient une enseigne peinte, bien visible. À l'opposé, des arbres poussaient leurs branches par-dessus la berge.

La nuit, le scintillement des lumières sur l'onde avait un côté féérique. En période de hautes eaux, le flot grondait sous le pont et la traversée de celui-ci était un peu impressionnante. En temps de sécheresse, par contre, le lit de la Sambre se découvrait et l'on voyait des gens se promener sur les bancs de galets.

Au-delà du pont s'étirait une rue partiellement commerçante, dépendant de Châteleineau. Elle conduisait vers le bras navigable de la Sambre, celui-là même qui était équipé d'une écluse.

La première maison, à gauche en venant de Châtelet, était une droguerie. Elle possédait une amusante enseigne représentant un éléphant. Plus loin, une grande bâtisse dotée d'un porche abritait le Ciné-Paris où, pour 5 francs, j'allais le jeudi après-midi, avec une foule d'autres gosses, voir des films de cape et d'épée ou des westerns.

Ce qui faisait toutefois l'attrait de ce quartier, c'était l'écluse. On s'y rendait volontiers en promenade pour voir passer les péniches. On observait le travail des éclusiers, le mouvement des vantaux actionnés à la manivelle. On regardait le pont-levis se dresser. Ce pont-levis étroit était fait d'une armature métallique en forme de double balancier et d'un tablier de poutrelles en bois qui bringuebalaient lorsqu'une voiture passait. On prenait plaisir à voir les péniches s'élever dans le sas jusqu'à atteindre le niveau de la rue ou, au contraire, descendre jusqu'à échapper à la vue.

Les vantaux qui fermaient le sas étaient surmontés d'une passerelle. Aussi, lorsque le pont-levis n'était plus accessible, il était permis aux piétons de franchir le chenal sur le double vantail resté fermé. Les enfants, dont j'étais, s'amusaient évidemment à passer d'une rive à l'autre en empruntant l'une des passerelles plutôt que le pont-levis ...».

Entrevue du 2 décembre 2000.

Comment se procurer un témoignage oral ?

Une des façons les plus naturelles de procéder est de se rendre sur place et d'observer patiemment les gens qui vivent dans le milieu étudié. Il est alors possible de repérer l'une ou l'autre personne plus âgée qui semble bien connaître le quartier pour y avoir vécu durablement. Généralement, celle-ci acceptera de témoigner d'autant plus facilement qu'elle apprendra qu'il s'agit d'une demande à visée pédagogique. Lors de l'entrevue, on sera attentif à laisser parler le témoin. Mis en confiance, il montrera sans doute les documents qu'il possède et qui confirment ses propos : photographies anciennes, articles de presse, etc. On se risquera à demander l'une ou l'autre copie...

Le témoignage oral est, théoriquement, l'un des moins sûrs, car il est facilement l'objet d'altérations, de déformations, de dissimulations.

Souvent, le témoin a tendance à embellir la réalité ancienne, à mêler les époques, à associer souvenirs et interprétations, à broder pour combler les oublis, à passer sous silence des éléments qui lui paraissent peu intéressants ou indiscrets, à se mettre en valeur, etc.

Il importe donc d'être très vigilant dans l'interprétation des témoignages oraux, de bien cerner la psychologie de l'interlocuteur et de jauger les raisons qu'il peut avoir d'oublier des faits ou de travestir la réalité.

2.4

SOLLICITER DES AVIS D'EXPERTS

Contrairement à la trace, qui provient de l'époque envisagée et qui est donc une forme résiduelle du passé, l'avis d'expert est le point de vue actuel d'un spécialiste qui a mené une recherche d'historien sur le sujet traité.

La normalisation de la Sambre a ainsi fait l'objet d'études savantes dont l'une des plus complètes et des plus récentes date de 1997. Dans cet ouvrage sont cités ou reproduits de nombreux documents d'époque, mais le corps de l'exposé est celui d'un spécialiste actuel de la question.

Savoir-faire sollicité :

Lire un texte informatif ou explicatif

La Sambre avant 1830

«... Avant 1830, date charnière de son histoire, la Sambre n'était [...] qu'une voie d'eau à l'état naturel [...] Sans doute avait-elle un cours sinueux, un lit irrégulier encombré de bancs rocheux ou terreux [...], une pente assez forte, des berges généralement boisées, un courant rapide en hiver et un niveau d'eau insuffisant l'été [...]

Non contenues, les eaux dévalaient les pentes les plus faibles pour inonder les bas-fonds et les prairies voisines. En outre [...], d'importants ressauts fractionnaient le lit de la rivière [...] Ces ressauts, en augmentant sensiblement la pente, rendaient très difficile toute forme de navigation. Celle-ci était aussi rendue périlleuse par les courants dangereux qui, ici et là, agitaient la Sambre [...]

C'est dire qu'à l'état naturel, la Sambre n'était guère navigable. Et pourtant, en 1328, dans une charte octroyée par l'échevinage de Namur à la corporation des bateliers de cette même ville, il est clairement fait état d'un trafic fluvial sur la Sambre [...]

Si, comme la charte de 1328 l'atteste, des bateaux circulaient sur la Sambre, il fallait que la déclivité du lit de la rivière ait été rachetée par des barrages et des écluses. Des retenues d'eau, rudimentaires il est vrai, avaient, en fait, été installées dès le Moyen Âge sur le cours de la Sambre. Mais pas dans le but premier de faciliter la navigation. Il fallait plutôt voir les motivations [...] dans l'utilisation de la force motrice du courant, destinée à actionner les roues à aubes des moulins, ou dans la création d'étangs pour développer les pêcheries [...]

Si l'on naviguait jadis sur la Sambre, ce n'était pas sans difficultés. D'abord, les bateliers étaient confrontés à des obstacles naturels : les crues hivernales ou la montée subite des eaux due aux orages, le gel et les débâcles, la sécheresse aussi, interdisaient toute navigation. Or, l'époque des eaux moyennes, la plus favorable à une activité sur la Sambre, ne durait, tout au plus, que cinq à six mois par an.

À cela s'ajoutaient les atterrissements et les rochers affleurant à la surface de l'eau. Mais aussi les arbres ou les haies qui surplombaient la rivière [...] Par endroits, c'était la rapidité des courants qui mettait en péril la stabilité des embarcations ; les échouages étaient fréquents.

Les barrages et les écluses qui, au fil des siècles, se multiplièrent pour alimenter en eau les moulins, mais aussi les forges et les fenderies, constituaient, lorsqu'ils étaient mal entretenus, ou lorsque les usiniers ne voulaient pas les ouvrir, les principaux obstacles artificiels rencontrés par les bateliers [...]

Venaient ensuite des contraintes à la fois politiques et économiques : à l'accostage, au passage des écluses et des ponts, des tonlieux étaient perçus en faveur des seigneurs locaux, des abbayes, des éclusiers, etc. Sur la Sambre, ces droits se multipliaient, car le cours de la rivière traversait à plusieurs reprises les comtés de Namur et de Hainaut, la principauté de Liège et le duché de Brabant ...».

C. PIÉRARD, *La Sambre. Chronique d'une normalisation* (collection *Traces*, 2), Namur, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, 1997, pp. 9-11 et 14.

37

«... En 1823, l'ingénieur en chef [des Voies navigables] remit au ministre de l'Intérieur un avant-projet de canalisation de la Sambre. Ce mémoire [rappelait] l'état déplorable de la navigation et [proposait] une série de travaux pour en améliorer les conditions [...]

Convaincu par de tels arguments, le gouvernement prit la décision de canaliser le cours belge de la Sambre [...]

[Les ingénieurs] prirent ainsi option pour un tirant d'eau de 2 mètres et une largeur de chenal de 10 mètres — les dimensions des écluses, des dérivations et des autres ouvrages se réglant sur cette hauteur — ce qui devait permettre le passage de bateaux de 200 à 250 tonneaux [...], soit quatre fois plus que par le passé.

D'autres études [...] s'attachèrent plus particulièrement aux barrages et à leur manœuvre lors des crues subites de la rivière.

La rédaction d'un cahier des charges, le 4 juin 1825, rassembla toutes ces données [...]

Dans l'esprit des commanditaires, comme dans celui de l'entrepreneur, la canalisation de la Sambre devait répondre à un quadruple objectif : tout d'abord, donner à la rivière un tirant d'eau uniforme et constant, quelle que soit la saison ; ensuite, créer un halage continu et facile ; diminuer la vitesse du courant en rachetant, au moyen de barrages, la pente de la rivière ; enfin, augmenter le tonnage des bateaux pour réduire sensiblement les frais de transport

Pour ce faire, le plan d'exécution des travaux prévoyait d'élargir la rivière [...], d'établir des barrages avec des écluses à sas pour remplacer les anciens barrages d'usines et leurs pertuis, d'élever, au-dessus des eaux d'inondation ordinaire, et à un mètre au moins au-dessus de la flottaison de navigation, un chemin de halage continu, et, enfin, d'établir là où le besoin s'en ferait sentir, des ponts, des ponts-levis, des ponceaux et, sous le halage, des aqueducs.

Le cahier des charges prévoyait la construction de vingt-trois écluses de dimensions identiques [...]

Les écluses furent construites en briques et en pierres de taille [...]

Les barrages, composés de culées et de piles en maçonnerie, étaient fermés par des poutrelles mobiles s'appuyant sur des poteaux verticaux tournants. Ces poutrelles pouvaient être retirées de deux manières : soit au moyen de treuils à engrenages — c'était la manœuvre ordinaire —, soit, lorsqu'il fallait faire vite, en tournant les poteaux [...]

Les travaux prévoyaient également la construction, auprès de chaque écluse, mais aussi auprès de chaque déversoir, d'une maison à destination de l'éclusier et, le cas échéant, pour le bureau de recette du péage.

Les nouveaux ponts, en charpente sur piles et culées en maçonnerie, avaient cinq ouvertures, dont un pont-levis d'une largeur minimale de 6 mètres.

Quant au chemin de halage, édifié, soit en remblai sur le terrain naturel, soit en déblai dans l'escarpement de la berge du vallon, il garantissait aux bateliers, sur tout son parcours, une largeur de 5 mètres ...».

C. PIÉRARD, *La Sambre. Chronique d'une normalisation* (collection *Traces*, 2), Namur, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, 1997, pp. 45-48.

La première canalisation de la Sambre

«... La Sambre connut, en août 1850, une crue exceptionnelle : la première de cette importance depuis la canalisation. Due à des pluies orageuses torrentielles, elle a probablement pris de court les éclusiers, qui n'eurent pas le temps de relever toutes les poutrelles des barrages [...] L'inondation emporta cinq ponts en maçonnerie du chemin de fer Namur-Charleroi [...] D'importantes avaries aux ouvrages furent également dénombrées [...] L'hiver 1880, inscrit dans les annales comme un hiver pluvieux, se solda, lui-aussi, par de très graves inondations. En septembre 1882 et en 1891, elles furent moins spectaculaires.

Au début du XX^e siècle, les inondations firent leur apparition beaucoup plus systématiquement. Il y eut février 1906, où la Sambre à Charleroi atteignit une hauteur de 2,45 mètres au-dessus du niveau de flottaison [...] Plus longue de deux jours, la crue de janvier 1910 dépassa le niveau normal de 2 mètres — toujours à Charleroi.

Des crues de plus en plus dévastatrices

Cinq ans plus tard, 1,65 mètre fut atteint au cours de l'hiver. En janvier 1920, on approcha les 2,30 mètres. En novembre 1924, puis en janvier, en mai et en décembre 1925, les débordements se succédèrent. À chaque fois, la situation était plus dramatique ! [...]

Un sol détrempé, gorgé d'eau en raison de la succession des précipitations, et, de ce fait, devenu complètement imperméable. La fonte subite des neiges, orchestrée par des pluies abondantes. À l'inverse, en été, des pluies d'orage torrentielles, qui n'ont pas le temps de pénétrer un sol durci par la sécheresse... Voici quelques causes naturelles d'inondations. Récurrentes de siècle en siècle.

Mais à cela s'ajoutent des facteurs accélérateurs des crues, facteurs liés à l'emprise de l'homme dans le paysage : le développement du bâti, l'extension des réseaux d'égouts, le déboisement et les travaux de drainage favorisent le ruissellement des pluies vers les rivières.

Viennent ensuite, dans l'énumération des causes favorisant l'élévation du niveau des eaux, les obstacles naturels — hauts-fonds, méandres, rétrécissements — et artificiels — barrages, écluses, ponts — que rencontre la rivière tout au long de son parcours [...]

Dans la région de Charleroi [...], les inondations se sont révélées, d'année en année, plus catastrophiques, en raison de l'affaissement progressif du sol, dû aux exploitations minières souterraines.

Cette baisse de niveau a considérablement augmenté le caractère torrentiel de la rivière [...]

En fait, dans le bassin charbonnier, il n'est pas rare de se trouver à un niveau inférieur à celui des crêtes de la Sambre, au point de voir les zones marécageuses se répandre et s'étendre. Il n'est pas rare non plus de voir l'eau stagner en permanence dans les caves de nombreuses habitations situées dans des quartiers bas, alors que la Sambre n'est pas en crue [...]

Dans le chef des autorités — locales et nationales —, il n'y eut véritablement de prise de conscience, suivie de timides effets de remédiation, qu'au lendemain de la crue de 1906. Considérées comme des calamités naturelles, les inondations n'avaient, jusque-là, jamais été réellement combattues [...] Mais alors, on pensa qu'il pouvait en être autrement et que, sans doute, il était temps d'agir ...».

C. PIÉRARD, *La Sambre. Chronique d'une normalisation* (collection *Traces*, 2), Namur, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, 1997, pp. 95-98.

La nouvelle canalisation de la Sambre

«... Pour améliorer davantage l'écoulement des eaux de la Sambre, l'ingénieur [des Voies navigables] suggéra [en 1929] de « faire table rase de ce qui existait et de donner à la rivière un lit entièrement nouveau ».

Bref, il proposait de ne conserver aucun des barrages existants. D'abord, parce qu'entièrement ouverts, ils faisaient encore obstacle à l'écoulement des eaux, provoquant remous et débordements. Ensuite, parce qu'ils étaient vétustes, pourvus de radiers insuffisants et de chutes d'eau trop élevées pour une manœuvre aisée des poutrelles. Enfin, parce qu'ils étaient trop nombreux.

À cette enseigne, dès l'instant où l'on envisageait de remplacer les anciens barrages, il devenait évident de concevoir les nouveaux ouvrages en fonction des besoins de la navigation moderne [...]

Dans la mesure où nombre de rivières et de canaux de Belgique, mais aussi et surtout dans les pays limitrophes, s'apprêtaient — quand ce n'était pas déjà fait — à s'adapter au transport de bateaux de 600, voire de 1350 tonnes, il devenait patent que la Sambre en fasse autant. La chose était facile : la normalisation nécessaire pour mettre fin aux inondations de la basse Sambre lui donnait, à condition que l'on remplace les barrages et les écluses, les largeurs et les profondeurs suffisantes pour le passage des bateaux de 600 tonnes [...]

Plutôt que de construire les écluses, comme en 1825, dans de longues dérivations sujettes à des envasements [...], l'usage prévalait à cette époque, sur la Meuse et sur l'Escaut, de les accoler aux barrages ...».

C. PIÉRARD, *La Sambre. Chronique d'une normalisation* (collection *Traces*, 2), Namur, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, 1997, pp. 115-117.

«... La crue de janvier 1961, la dixième que la Sambre a connue en un siècle, fut, avec les épisodes tragiques de 1850 et de 1926, l'une des plus spectaculaires. L'été et l'automne avaient été pluvieux. Mais ce furent de véritables trombes d'eau qui s'abattirent sur l'Entre-Sambre-et-Meuse et le nord de la France, la nuit du 30 au 31 janvier. Petite précision : ce soir-là, le sol était gelé, donc complètement imperméable. Gonflés, les affluents de la Sambre sortirent de leur lit. Lorsqu'elle reçut leurs eaux, la Sambre fit de même. Après une accalmie de deux jours, les pluies reprirent de plus belle, occasionnant de nouveaux débordements.

Toutes les localités riveraines de la haute Sambre enregistrèrent d'importants dégâts. Le bilan fût plus mitigé pour la basse Sambre. Marchienne-au-Pont, Auvelais, Tamines, Châtelet et Aiseau vécurent des heures d'angoisse. Par contre, à Mornimont, à Malonne et à Namur, le niveau des eaux n'atteignit jamais celui de 1926 ; il lui était même inférieur d'1 à 2 mètres.

D'évidence, les travaux de normalisation de la rivière au gabarit de 1350 tonnes, terminés dans cette zone, avaient atténué les effets néfastes de la crue. Toutefois, là où des affaissements miniers s'étaient produits depuis la fin des travaux — des nivellements effectués à Châtelet signalaient un affaissement d'1 mètre depuis 1926 —, les avantages que l'on était en droit d'espérer de la normalisation, dans le cadre de la lutte contre les inondations, avaient été annulés. À Farciennes, par exemple, les eaux dépassèrent de 40 centimètres les niveaux atteints en 1926.

À la lumière de ces événements dramatiques, d'aucuns réclamèrent au nouveau ministre des Travaux publics [...] une accélération du rythme des travaux de modernisation de la basse Sambre ...».

C. PIÉRARD, *La Sambre. Chronique d'une normalisation* (collection *Traces*, 2), Namur, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, 1997, p. 160.

Les inondations de 1961

Comment se procurer des avis d'experts ?

La réponse est simple : en consultant les ouvrages savants ou de bonne vulgarisation parus sur le sujet, éventuellement en interrogeant le ou les spécialistes de la question, scientifiques ou amateurs éclairés.

- *Dans le premier cas, on commencera par dépouiller les articles des revues d'histoire locale ou régionale qui concernent le milieu étudié, si possible avec l'aide d'une table récapitulative, à défaut en parcourant les sommaires des différents numéros. Beaucoup de localités possèdent un cercle d'histoire ou d'archéologie qui publie ce genre de périodique. À partir des articles ainsi repérés, il sera généralement aisé d'étoffer sa bibliographie et de faire le tour du sujet.*
- *Dans le second cas, on prendra directement contact avec le cercle d'histoire ou d'archéologie local pour connaître les noms des personnes à rencontrer.*

On trouvera la liste des associations et des périodiques qu'elles publient dans :

- A. d'HAENENS, C. PINSON, *Les sociétés d'histoire et d'archéologie de la Communauté Wallonie-Bruxelles (Répertoires culturels du Cacef, 2)*, Namur, 1980.
- *Sociétés et revues locales et régionales d'histoire, d'archéologie et de folklore. Répertoire (Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, 181)*, Bruxelles, 1992.

Il importe, évidemment, de ne pas lire un avis d'expert comme s'il s'agissait d'un témoignage. Un avis d'expert fournit le point de vue d'un historien d'aujourd'hui sur une réalité passée. Il ne donne pas le point de vue de quelqu'un qui a vécu ce passé. L'art de distinguer témoignage et avis d'expert est un savoir-faire de base à former chez les élèves.

Par ailleurs, il faut éviter de considérer tout avis d'expert comme irréprochable, simplement parce qu'il émane d'un spécialiste de la question. Les règles élémentaires de la critique historique ne s'appliquent pas seulement aux témoignages. Un historien peut parfaitement se tromper ou tromper.

On veillera aussi à ne pas confondre un avis d'expert obtenu oralement avec un témoignage oral. On se posera donc la question de savoir si l'interlocuteur communique les résultats d'une recherche ou s'il exprime un vécu personnel.

Distinguer dans un témoignage les données volontaires des données involontaires

Dans tout témoignage, même le plus tendancieux, même le plus mensonger, il y a des données qui échappent aux intentions de l'auteur : allusions à certains événements et aux conditions de vie de l'époque, manières de penser et de s'exprimer, jugements implicites, etc. Une lecture attentive distingue aisément les données intentionnelles de celles qui ne le sont pas.

Même s'il peut y avoir une part d'emphase littéraire dans ce texte, l'auteur n'en témoigne pas moins de la réalité et de la gravité de la crue de la Sambre à Châtelet en 1850.

Sans qu'il soit possible d'affirmer dans quelle mesure l'auteur exagère peut-être la soudaineté de l'événement et l'ampleur du désastre, il n'est pas permis de douter de l'effet de surprise et de l'importance des dégâts produits par l'inondation.

L'inquiétude du cocher est décrite d'une façon qui peut sembler naïve. Elle révèle néanmoins la crainte que l'inondation, en raison de sa soudaineté et de sa gravité, n'ait fait des victimes. L'allusion à l'usage d'une lunette d'approche indique un milieu plutôt aisé.

«... Je n'ai rien à noter cette année qu'une terrible inondation de la Sambre, survenue dans cette localité [Châtelineau]. Elle fut telle que de mémoire d'homme, on ne se souvenait pas d'en avoir ici une semblable.

Notre habitation quoique située proche de cette rivière [rue de l'Écluse] n'avait cependant rien à craindre à cause de la solidité de sa construction. Mais les maisons voisines furent grandement menacées, tous les habitants s'étaient réfugiés dans leurs mansardes. En un instant, un mur très grand qui clôturait notre jardin, ainsi que le grillage fermant notre avant-cour, s'écroulèrent. Aussi loin que pouvait porter nos regards et à l'aide d'une lunette d'approche, nous n'avions devant les yeux qu'une grande nappe d'eau où flottaient une quantité de débris. Notre cocher consterné à cette vue, croyait voir passer de tous côtés des cadavres.

Nous n'étions cependant pas sans inquiétude pour nos voisins les plus proches, qui par leur fenêtre demandait à mon mari s'ils ne risquaient rien. Habitant une maison qui nous appartenait, B. [Benjamin Pirmez] les rassurait en leur disant que les fondations en étaient solides. À peine eut-il rassuré ces pauvres gens, que nous vîmes avec effroi une masse de grosses pièces de bois s'avancer dans la direction de leur demeure. « C'en est fait de cette maison » me dit B., « si ces grosses poutrelles vont se heurter contre eux. » Heureusement, elles dévièrent et prirent un autre chemin. Enfin après deux jours de ces anxiétés, les eaux baissèrent ...».

I. PIRMEZ-DRION, *Histoires de ma vie*, éditée par J.-G. PIRMEZ, s.l., 1980, p. 78, cité dans *Annuaire de la Société d'Histoire Le Vieux Châtelet*, n° 23, Châtelet, 1983, p. 86.

En relatant l'inquiétude de ses voisins, l'auteur mentionne implicitement que ceux-ci sont ses locataires et que leur maison n'est pas construite aussi solidement que la sienne. Il décrit également l'attitude de son mari, qui se veut rassurant sans être dupe de la menace qui pèse sur ces personnes.

Les sentiments exprimés par l'auteur, outre qu'ils soulignent son émotion, témoignent aussi de certains traits de mentalité de cette famille bourgeoise : la crainte véritable d'un accident, la sollicitude pour les voisins, l'attitude désarmée face à la catastrophe.

Indépendamment du caractère subjectif de ce texte, extrait d'un journal autobiographique, il est possible de cerner plusieurs faits. La crue de la Sambre fut soudaine, d'une ampleur exceptionnelle et provoqua d'importants dégâts. Elle dura deux jours pendant lesquels l'anxiété fut générale.

Distinguer une image d'époque d'une évocation historique

Toutes les images qui montrent la situation ancienne d'un lieu ne sont pas nécessairement des documents d'époque. Il peut s'agir d'images « construites » par des historiens d'aujourd'hui pour aider leurs lecteurs à se faire une idée aussi concrète que possible de la réalité d'autrefois.

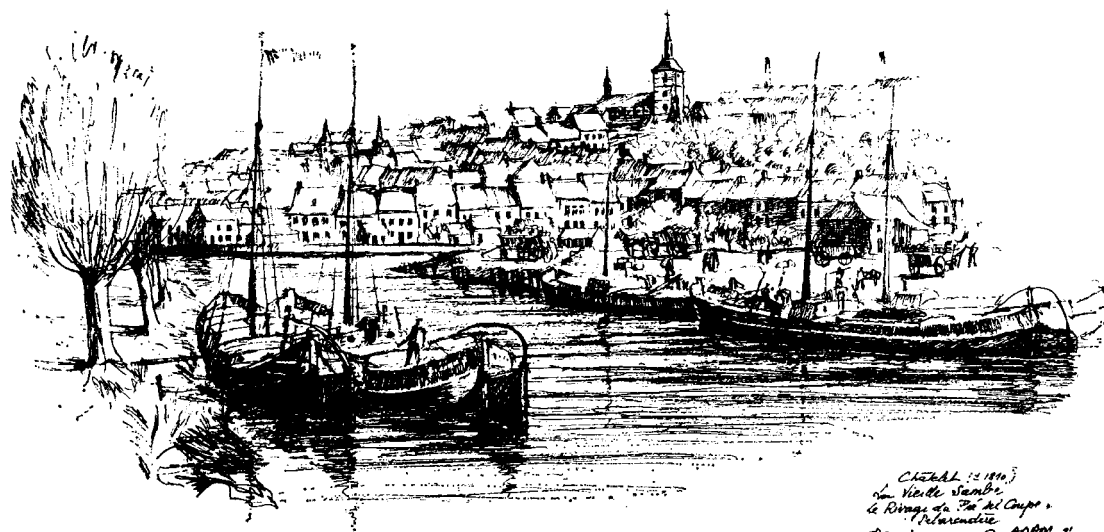
Ainsi, à Châtelet, dans les années 1980-1990, un historien amateur fort compétent doublé d'un excellent dessinateur s'est efforcé, au départ de l'étude de sources historiques variées, de faire revivre par l'image la ville au XIX^e siècle. Ces images donnent une bonne idée de ce qu'on pouvait voir alors. Elles ne sont cependant pas des « témoignages historiques ». Elles sont des « avis d'expert » exprimés sous la forme de dessins.



La carte postale ci-contre date de 1965 environ. On y voit le paysage des bords de Sambre à Châtelet à ce moment-là. La photographie qui a servi de base a été prise peu de temps avant la publication. Il s'agit d'une image d'époque.

Le dessin ci-dessous montre les bords de Sambre vers 1810 mais il date de 1991. Il est l'œuvre de Carlo Adam, historien et dessinateur local, et a été publié dans l'annuaire du Cercle d'histoire « Le Vieux-Châtelet » pour illustrer un article. Il s'agit d'une évoation historique.

Châtelet, *Panorama sur la Sambre*, éditions de Mario, Yvoir-sur-Meuse, s.d. [vers 1965].
Carte postale en couleur, imprimée en Italie. 10,5 x 15 cm.



Châtelet, vers 1810,
sur la Sambre,
à Rivage de "La Chapelle"
(Palarendie)
Évocation - C. ADAM, 1991

Carlo ADAM, *Évolution de Châtelet. 1812-1860*, dans *Annuaire du Vieux Châtelet*, n° 33, Châtelet, 1993, hors-texte [p. 58].

COMPÉTENCE 3

**Au départ d'un milieu donné actuel
et sur la base d'informations données,
l'élève exprime des relations
qui existent entre les différents éléments du milieu
et qui permettent de comprendre et d'expliquer
les conditions de vie de l'homme dans ce milieu**

Il s'agit à présent d'associer les renseignements disponibles sur le lieu étudié. Cette mise en relation doit s'appliquer d'abord aux données actuelles (c'est-à-dire aux ressources rassemblées en vue de l'apprentissage de la compétence 1). Elle doit ensuite viser les données qui figurent parmi les documents historiques et les avis d'expert relatifs à ce même lieu dans le passé proche et plus lointain (c'est-à-dire les ressources rassemblées en vue de l'apprentissage de la compétence 2). Elle doit enfin rapprocher les données actuelles et celles qui renvoient au passé. L'objectif est clairement d'expliquer la situation présente en s'aidant, si nécessaire, de la connaissance des situations antérieures.

Dans les pages qui suivent tous les renseignements rassemblés précédemment sont mis en relation en fonction de ces besoins d'explication. Les documents sont toutefois simplement mentionnés, sans être reproduits. Il faut donc lire les commentaires en s'y référant le cas échéant.

La tâche

- Se remémorer les observations effectuées sur le terrain, les constats dégagés des documents actuels ainsi que les renseignements fournis par les documents historiques et les avis d'experts relatifs au milieu étudié.
- Rapprocher les données les plus significatives afin d'expliquer « comment vit l'homme aujourd'hui dans ce milieu et pourquoi il y vit ainsi ».
- Utiliser les documents historiques uniquement dans le but de mettre en lumière les faits passés qui aident à mieux comprendre la situation présente ou qui sont susceptibles d'inspirer des décisions engageant l'avenir.

3.1

TRAITER LES DONNÉES

Aujourd'hui

La Sambre

En venant de Châtelineau à pied, deux possibilités s'offrent au promeneur qui désire se rendre dans le centre-ville de Châtelet.

Il peut traverser la Sambre sur une passerelle proche de la gare. Mais l'environnement n'est guère engageant. La plupart des immeubles sont rasés. Les quelques survivants paraissent en piteux état, certains sont à l'abandon, d'autres en ruine (document 2). De la passerelle, la vue sur la Sambre manque singulièrement de charme. Les eaux, huileuses, sont bordées d'un côté par un mur de soutènement bétonné et de l'autre par un chemin de halage qui n'incite guère à la flânerie (document 3).

Le promeneur peut aussi emprunter un pont routier. Mais il doit alors marcher dans le bruit et l'air pollué. En venant de Châtelineau en voiture, l'entrée dans Châtelet se fait en effet par une large voie enjambant le chemin de fer et la Sambre canalisée. Cette route, fort fréquentée, débouche sur une rocade et se prolonge par une rampe terminant sa course sur une place de dimensions modestes et formant cul-de-sac (document 4). À droite, un parking asphalté s'étire entre des arrières de maisons (document 5). À son extrémité, il aboutit à une autre friche surplombée par le talus de la rocade (photographie de la page de couverture). À gauche, un terrain vague planté de quelques arbustes sauvages fait fonction d'aire de stationnement (document 6).

La place du Marché

La place qui se situe à l'extrémité du pont routier s'ouvre largement sur celui-ci (document 7). Elle communique également avec le parking asphalté (document 8). Sur son flanc droit s'élève un bâti délabré mais en voie de restauration (document 9) ainsi qu'un ensemble de constructions neuves (document 4). Le style et les matériaux de ces dernières diffèrent des bâtiments voisins, plus âgés. Toutefois, les volumes sont comparables.

Dans les environs de cette place, plusieurs rues portent des noms surprenants (document 11). On découvre, par exemple, une rue du Pont qui ne conduit à aucun pont, une rue du Déversoir qui n'aboutit à aucun déversoir, une allée du Bourdeau bien éloignée de la Sambre, une rue des Gravelles dépourvue de grève...

En bref...

D'une rive à l'autre, les bords de Sambre n'offrent aujourd'hui, à Châtelet, aucun agrément, ni aux riverains, ni aux visiteurs. C'est un lieu où il ne fait pas bon vivre. L'animation y est quasi inexistante et les promeneurs y sont rares. Toute cette zone semble réservée en priorité au trafic routier, fluvial et ferroviaire. Des travaux sont cependant entrepris pour redonner un peu d'allure et de vie à ce quartier qui paraît fort déshérité.

Utiliser un schéma pour organiser des données

Après avoir formulé « la question pertinente », il est parfaitement possible d'en exprimer le détail sous la forme d'un schéma. Celui-ci devrait servir à mettre en évidence de façon ordonnée les éléments constitutifs de cette question. Ce schéma peut prendre un aspect très visuel et faire usage, par exemple, d'une photographie aérienne à laquelle les questions sont associées par des flèches.

Comment expliquer que les berges de la Sambre soient faites de talus bétonnés portant en à-pic une large voie de circulation routière et surplombant des arrières de maisons ?

Comment expliquer que la descente du pont routier débouche sur une place située en bordure de la zone bâtie et formant un cul-de-sac ?

Comment expliquer que cette partie de la ville soit traversée par un terrain vague qui serpente en longeant des arrières de maisons ?



Comment expliquer que cette rue, dite rue de l'Écluse, qui se prolonge à l'évidence de l'autre côté de la Sambre, ne conduise plus qu'à un quai ?

Comment expliquer la présence d'un quartier complètement isolé du reste de la ville ?

Comment expliquer que la rocade soit d'un gabarit aussi différent des voies de circulation avoisinantes, qu'elle occupe un espace entièrement dégagé et qu'elle rompe l'alignement du bâti ?

Autrefois

La Sambre

Jusque dans les années 1960 (document 20), le quartier des bords de Sambre à Châtelet avait conservé une physionomie différente de celle d'aujourd'hui, héritée vraisemblablement du début du XIX^e siècle (documents 30, 31 et avis d'expert 37 et 38).

À l'emplacement de l'actuel parking asphalté (document 5) et des terrains vagues qui le prolongent (document de couverture et document 6) coulait la Sambre (documents 12, 13, 17, 20, 25, 32, 33 et 36). Celle-ci a été remblayée en 1966 (document 19).

Deux ponts franchissaient le cours d'eau. Le pont principal, pavé (document 18), était composé de quatre arches portées par trois piles en gros blocs de pierre (documents 17, 20, 25 et 28). Le pont secondaire servait de déversoir. Il était muni d'un mécanisme permettant de monter ou de descendre des poutrelles (documents 13, 21, 27 et 36).

Ces deux ponts conduisaient (document 32) vers un quartier (documents 18, 32 et 36) qui formait une île entre deux bras de Sambre. Le plus ancien (document 33), proche de la ville, était courbe et assez large (documents 12, 13, 17, 20, 25, 27, 28, 32 et 33). Le plus récent, creusé entre 1810 et 1860 (documents 32 et 33) était rectiligne et étroit en son milieu (document 32). Cet endroit était occupé par une écluse (documents 14, 26, 29 et 36). Celle-ci animait la vie du quartier et attirait les promeneurs (documents 29 et 36). Du reste, à une époque plus lointaine, les berges de la Sambre étaient elles-mêmes un lieu de promenade pour les Châtelettains (document 27).

La place du Marché

Jusque dans les années 1960 (documents 23 et 24), la place du Marché à Châtelet formait un quadrilatère fermé des quatre côtés par des alignements de maisons à vocation essentiellement commerciale (documents 15 et 16). Ce qui est aujourd'hui la rampe d'accès vers le pont routier (document 7) n'existait pas. Ce côté de la place, qui longeait la rive droite de la vieille Sambre, était bâti (documents 15, 16, 23, 24, 32, 33 et 36).

Situé sous le niveau des hautes eaux, le quartier des bords de Sambre fut victime d'inondations jusqu'aux années 1960. Certaines de ces inondations furent particulièrement dévastatrices, en 1961 notamment (documents 23 et 24), et laissèrent un fort mauvais souvenir aux riverains (documents 34 et 35).

En bref...

Autant le quartier des bords de Sambre à Châtelet est aujourd'hui dépourvu d'attrait, morne et peu accueillant, autant il était autrefois animé et fréquenté, y compris par les promeneurs. Toutefois, la Sambre n'était déjà plus une rivière bucolique, l'habitat était vétuste et les inondations rendaient difficile la vie des riverains.

3.2

EXPRIMER LES RELATIONS ENTRE LES DONNÉES ACTUELLES ET LES DONNÉES ANCIENNES ET LES INTERPRÉTER

Le XX^e siècle

Le quartier des bords de Sambre à Châtelet a subi de lourdes transformations dans la deuxième moitié des années 1960.

En raison de la multiplication et de l'aggravation des inondations (avis d'expert 39 et 41) mais aussi pour rendre la navigation accessible à des péniches de fort tonnage (avis d'expert 40), la Sambre a fait l'objet de travaux destinés à en rectifier le cours. Elle possédait alors deux bras. L'un, d'origine naturelle, avait été muni d'un déversoir vers 1830 (avis d'expert 38). L'autre, creusé à la même époque, était pourvu d'une écluse (avis d'expert 38). Le premier, proche du centre-ville, a été remblayé en 1966 (document 19). Au même moment, l'autre a été élargi, bétonné et s'est transformé en canal à vocation industrielle (document 22).

Dans la foulée, une rocade a été construite tout le long de la rive sud pour faciliter la circulation routière autour de la ville (documents 10 et 11). Elle a raccordé deux rues percées au XIX^e siècle (document 32) à la limite du centre ancien et a ainsi donné naissance à une sorte de boulevard périphérique (document 11). Celui-ci est aujourd'hui animé d'un trafic intense qui, par son bruit, sa pollution, ses dangers, fait se claquemurer les résidents et fuir les promeneurs.

Les travaux de normalisation de la Sambre ont entraîné de gros terrassements (document 19) et une série d'expropriations (document 22), notamment l'éventration complète du flanc nord de la place du Marché, de la rue du Pont, de la rue des Gravelles, ainsi que la destruction d'une partie de la Franche-Chambre, près de l'ancienne écluse (documents 4, 6, 7 et 11). Les habitants ont fui massivement le quartier et de nombreux immeubles se sont retrouvés peu à peu sans soin, puis à l'abandon, comme on l'observe au voisinage direct de la gare (document 2).

Comment en est-on arrivé là ? Il semble bien que les concepteurs du projet de normalisation de la Sambre se soient assez peu préoccupés des conséquences environnementales des travaux. Ils ont décidé de faire des rives de la Sambre une zone réservée à l'activité industrielle et aux transports. Ils ont altéré le réseau ancien des voies de circulation et saccagé le bâti.

Il est vrai que dans les années 1960, l'usage de l'automobile se démocratisait, autorisant les citadins à quitter les centres-villes pour s'installer en périphérie. Rares étaient alors ceux qui se préoccupaient de la conservation du patrimoine urbain.

Il importait aussi, à cette époque, de redynamiser un Pays de Charleroi en déclin suite à la fermeture des charbonnages et au recul des activités sidérurgiques. Pour cela, il fallait attirer les investisseurs en leur offrant des moyens de communication performants. Comme les moyens financiers ne manquaient pas encore, il était permis de voir grand.

Les pouvoirs publics, quant à eux, n'avaient pas pris la mesure des dégâts qui seraient occasionnés à l'environnement. Rien n'avait été prévu pour l'aménagement du site à la fin des travaux : ce qui, par exemple, aurait pu former un parc agrémenté d'un plan d'eau est devenu un parking bordé de terrains vagues. Depuis plus de 30 ans, toute la zone est sinistrée.

Les actuels travaux de réhabilitation paraissent bien modestes eu égard à l'ampleur des dommages. Ils s'efforcent de sauver ce qui reste du bâti ancien, de combler les vides en reconstruisant les immeubles détruits. Ils le font avec un certain respect des volumes traditionnels. Ils réhabilitent la voirie et la dotent d'un mobilier urbain qui, même standardisé, y apporte un certain agrément. Mais est-ce suffisant pour rendre vie au quartier, pour y ramener des habitants ? Ne faudrait-il pas reconstruire le flanc détruit de la place du Marché ? Ne faudrait-il pas réaménager la Franche-Sambre ? Ne faudrait-il pas, là où c'est possible, rendre les quais de Sambre moins repous-sants ?

Le XIX^e siècle

On remarquera aussi l'importance des changements opérés dans le quartier des bords de Sambre à Châtelet entre la première et la deuxième moitié du XIX^e siècle.

À la fin du XVIII^e siècle, la traversée de la Sambre se faisait encore par un pont en pierre prolongé par une passerelle en bois (document 30). Sur la partie en pierre, c'est-à-dire du côté de la rive châteletaine, s'élevait une porte fortifiée (documents 30 et 31). Ce pont était alors le seul à franchir la rivière (document 33).

Au-delà se situait la place du Marché, cœur historique de la ville. Celle-ci se composait autrefois, en gros, de trois rues et de trois places d'où se dégageaient quelques chemins ou sentiers bordées de rares constructions. Seule, la route Charleroi-Namur offrait un bâti plus dense à l'approche, dans la traversée et à la sortie de la ville (document 33).

Vers 1860, l'habitat s'est densifié considérablement et les voies de circulation se sont multipliées et ramifiées (document 32). La population s'est accrue en raison de l'expansion des activités industrielles et de l'afflux de main d'œuvre venue des campagnes environnantes. Pour faciliter la circulation et permettre le déploiement du bâti, la ville s'est dotée d'une enfilade de rues larges et rectilignes qui font presque le tour complet du noyau ancien (documents 11 et 32).

C'est la Sambre qui, au nord, rompt le dispositif. La rivière est désormais dédoublée (document 32). Elle s'écoule toujours dans son ancien lit mais elle n'y est plus navigable car un pont-déversoir entrave le passage (documents 12, 13, 21 et 27). Les péniches empruntent désormais un chenal qui conduit à une écluse (documents 14, 26, 29 et 32).

COMPÉTENCE 4

**Au départ d'un milieu donné actuel,
l'élève communique,
sous une forme appropriée,
le résultat de ses recherches
en veillant à répondre
à la question pertinente définie au départ**

À ce stade de la recherche, l'objectif est de réaliser avec les élèves des panneaux, affiches, feuillets, dépliants, etc., où un jeu d'images brièvement commentées définit la situation actuelle ou rapproche celle-ci de situations passées significatives. Quelques exemples sont fournis dans les pages qui suivent.

Il s'agit cependant de dépasser la simple description du lieu étudié, dans le présent comme dans le passé. Il faut aller au-delà des apparences, expliquer pourquoi le lieu étudié se présentait de telle manière autrefois et pourquoi il se présente autrement ou non aujourd'hui.

La tâche

- Éclairer l'évolution du lieu étudié en prélevant dans les documents disponibles, actuels et anciens, les éléments nécessaires à une mise en parallèle significative du présent et du passé.
- Réaliser, individuellement ou en petits groupes, des outils de communication aussi suggestifs que possible : dépliant, affiche, ligne du temps, etc.
- Suggérer, à travers ces outils, des solutions inspirées du passé pour rendre le lieu plus accueillant dans l'avenir.

METTRE EN FORME LES DONNÉES

Pour expliquer la situation actuelle d'un lieu étudié et les incidences du passé sur celui-ci, il est judicieux d'associer des vues récentes et des vues passées des mêmes endroits. Ces vues doivent évidemment être significatives.

Une remontée dans le temps de l'ordre de deux ou trois générations suffit le plus souvent pour se faire une assez bonne idée de la situation antérieure d'un « milieu ordinaire » de nos régions. Les transformations des conditions d'existence et du cadre de vie traditionnels y sont en effet la conséquence de l'industrialisation et de l'urbanisation du XIX^e siècle. De nombreuses clefs d'explication de l'état actuel des « milieux ordinaires » sont à chercher dans un passé proche. Il est exceptionnel de devoir aller au-delà de 1750. À partir de cette date, on entre dans une période qu'on peut qualifier de « préindustrielle ». Celle-ci offre des modes de vie et des paysages dont les caractéristiques générales renvoient au Moyen Âge.

Pour expliquer la situation actuelle d'un lieu étudié, il est donc impératif de ne s'arrêter, dans cette remontée temporelle, que lorsqu'une strate chronologique fournit un pallier pertinent d'évolution. Il ne faut pas passer en revue toutes les époques. Il ne faut retenir du passé que ce qui est utile à la compréhension du présent. Cette remontée dans le temps doit se terminer lorsque la logique initiale, ultime clef d'explication, est rencontrée. On notera au passage qu'il s'agit bien de « remonter » le temps, au départ du présent, et non pas de le « descendre » à partir d'un état donné primitif. Cette manière d'aborder le temps risque d'être fort peu suggestive pour expliquer la situation présente. Un compromis acceptable consiste parfois à remonter le temps sur deux ou trois générations, à faire ensuite un bond jusqu'à la situation primitive, puis à revenir vers le présent.

Il est recommandé, par souci d'efficacité pédagogique, de se rendre sur place en ayant avec soi les vues anciennes les plus significatives du lieu étudié et de photographier les différents endroits intéressants sous le même angle. Il est alors possible de mettre en parallèle les différentes vues de façon particulièrement suggestives.

Réaliser un panneau comparatif présent / passé

D'aujourd'hui à hier : la physionomie du quartier des bords de Sambre à Châtelet a beaucoup changé en cinquante ans... Des restaurations s'annoncent. Les aménagements d'autrefois peuvent-ils inspirer ceux de demain ?

Aujourd'hui



Photographie aérienne de l'Institut Géographique National, 1990.

Il y a 50 ans



Photographie aérienne de l'Institut Géographique National, 1952.



Aujourd'hui. En contre-bas de la rocade s'étend un terrain vague. Et si l'on agrémentait cet endroit par un plan d'eau évoquant l'ancienne Sambre ?



Aujourd'hui. La rocade qui longe la Sambre constitue une nuisance majeure et forme une barrière quasi infranchissable entre la rivière et la ville. Ne peut-on imaginer un aménagement plus attentif au bien-être des riverains ?



Aujourd'hui. La place du Marché n'est plus fermée que de trois côtés. Le quatrième, en direction de la Sambre, est éventré. C'est ici, peut-être, que les restaurateurs devraient porter leur effort et redonner à la place sa forme quadrangulaire.



Aujourd'hui. Le terrain vague, en contre-bas de la rocade, se prolonge par un parking. Celui-ci s'étire entre des arrières de maisons, fermés ou non. Comment rendre ce parking moins austère ?



Hier. Là où se situe aujourd'hui le terrain vague, la Sambre se partageait en deux bras. L'un, à droite, conduisait vers un déversoir, l'autre, à gauche, vers une écluse. Le site n'était guère bucolique mais il paraissait moins sinistre qu'aujourd'hui.



Hier. À l'endroit où se trouve aujourd'hui la rocade coulait le bras naturel de la Sambre. Cette vue est aujourd'hui définitivement perdue. Ne pourrait-on néanmoins réduire la largeur de la chaussée, élargir les trottoirs ?



Hier. Pour faire revivre la place du Marché, il serait judicieux de s'inspirer de la situation ancienne. L'aile manquante pourrait, par exemple, être reconstruite sur un rez-de-chaussée doté partiellement d'une galerie de circulation.

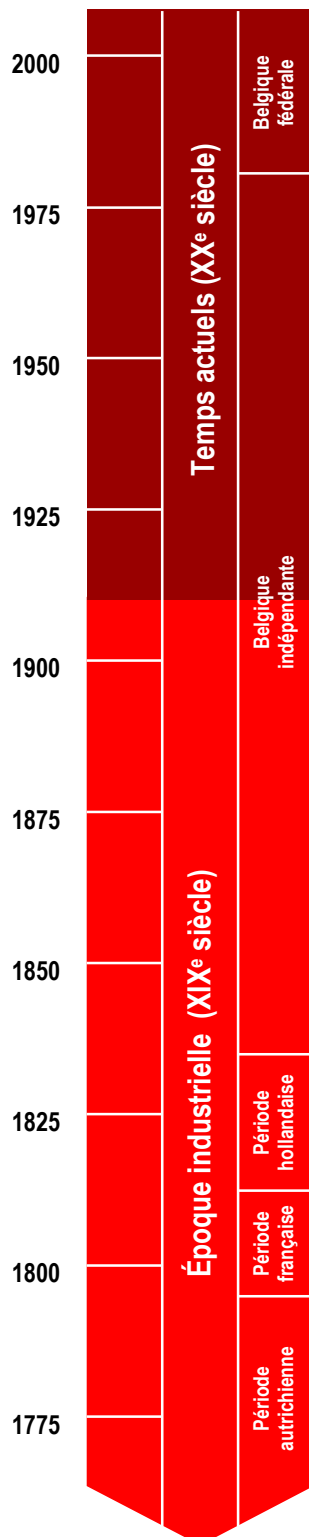


Hier. Ici coulait jadis la Sambre. Celle-ci ne possédait pas de berges accessibles. Sans doute cette image appartient-elle à un temps irrémédiablement révolu.

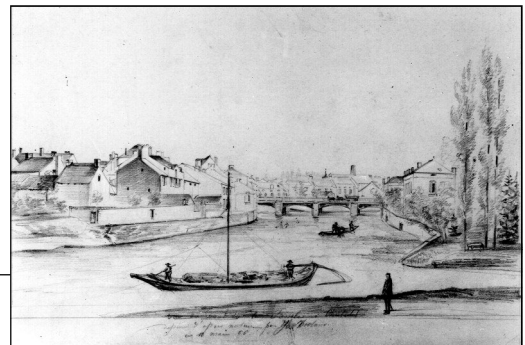
Réaliser une ligne du temps

Évolution du quartier des bords de Sambre à Châtelet entre 1776 et 2000

Ces trois vues des bords de Sambre à Châtelet ont été prises au même endroit en 2000, en 1855 et en 1776. Elles permettent de se rendre compte des grandes étapes de l'évolution du site au cours des XIX^e et XX^e siècles : industrialisation, urbanisation, expansion des voies de circulation...



La rocade qui longe la Sambre à Châtelet, photographie, octobre 2000.



J. H. HOOLANS, *Châtelet. Vue de la Sambre au débouché du canal de l'écluse*, dessin, 10 mai 1855. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

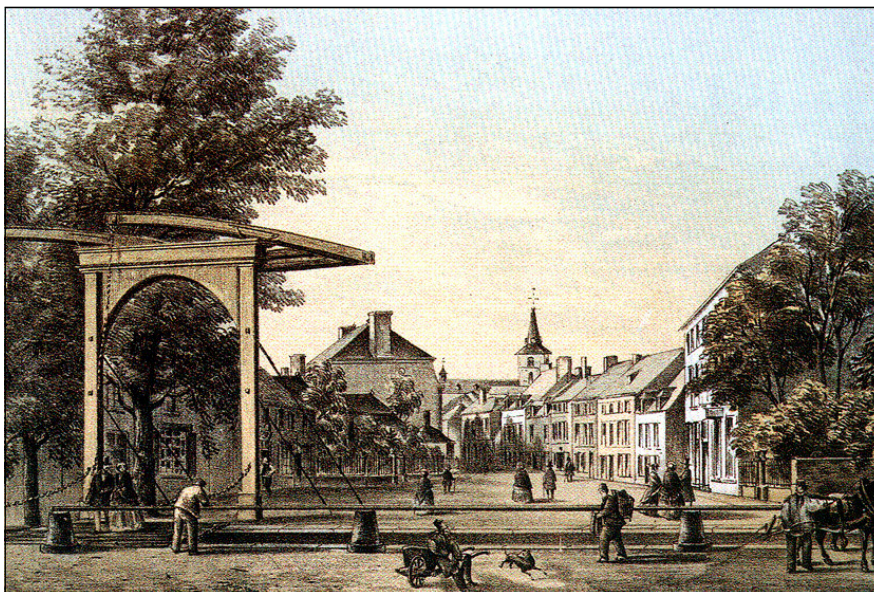


H.F. de CORT, *Châtelet. La Sambre vue vers le vieux pont*, lavis, 1776. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Royale, Bruxelles.

Réaliser une affiche

Vivre à Châtelet, dans le quartier des bords de Sambre, aujourd'hui et autrefois

Aujourd'hui, il ne fait pas bon vivre près de la Sambre à Châtelet. Autrefois pourtant, les abords de la rivière étaient riants et fréquentés...



Ces deux vues des bords de Sambre sont prises au même endroit mais à un siècle et demi de distance. L'image du haut date de 2000, celle du bas de 1855.

En haut, on aperçoit la Sambre, le quai de la rive gauche au premier plan et celui de la rive droite à l'arrière-plan. Au-delà, la rocade est cachée par les buissons qui bordent le talus de soutènement. Dans ce talus est percé un tunnel. Celui-ci prolonge l'ancienne rue qui conduisait du centre-ville vers l'écluse. Cette dernière se trouvait exactement à l'extrémité du passage souterrain actuel.

Les deux quais n'incitent guère à la flânerie. Le passage souterrain qui, côté ville, débouche sur un terrain vague a même des allures de coupe-gorge.

En bas, on devine le chenal de l'écluse que franchit un pont-levis en bois. Quelques arbres apportent un peu d'ombrage. Au-delà, des maisons s'alignent le long d'une rue qui se dirige vers le centre-ville, identifiable par le clocher de l'église. Le contraste est frappant entre les deux images : au XX^e siècle, c'est l'absence de vie ; au XIX^e siècle, l'animation règne dans le quartier.

Réaliser une « fiche-outil de savoir »

Au fil d'un travail de recherche dans un milieu donné, la nécessité d'en savoir plus sur certaines choses se fera inmanquablement sentir. Il pourra s'agir, par exemple, de renseignements sur la situation ancienne, à une époque bien précise, d'un élément du paysage.

Plutôt qu'une simple information verbale ou des notes prises au vol, pourquoi ne pas réaliser une « fiche-outil de savoir » ? Ce sera l'occasion d'apprendre l'art de « présenter les résultats obtenus en vue de faire comprendre à un interlocuteur quelconque comment vit l'homme dans ce milieu et pourquoi il y vit ainsi » (*Programme d'Étude du milieu*, p. 15).

Ces « fiches-outils de savoir » formeront peu à peu une sorte d'instrument de référence auquel on pourra faire appel en cas de besoin.

Mieux encore, en veillant à soigner la mise en page de ces « fiches-outils de savoir », il sera possible de les transformer en « fiches d'information touristiques ». Elles viendront bien à point, par exemple, à l'occasion d'une visite organisée pour les élèves d'une école jumelée...

Châtelet
XVII ^e siècle

Le vieux pont de Sambre



Lorsqu'on se promène aujourd'hui près de la place du Marché à Châtelet, on aperçoit sur la façade d'une maison située près du parking un panneau portant la mention : « Rue du Pont ». Pourtant, en regardant autour de soi, on ne voit nulle part un pont.

Jusqu'en 1966, il y avait ici un pont. Ce pont, qui enjambait un bras aujourd'hui disparu de la Sambre, avait une origine très ancienne, aussi ancienne que la ville de Châtelet elle-même. Châtelet est née et s'est développée près de ce pont, autrefois lieu de passage fréquenté. Son centre primitif était formé par la place du Marché et les rues voisines.

Il y a un peu plus de 200 ans, la Sambre servait encore de frontière entre deux pays. Elle séparait la principauté ecclésiastique de Liège, à laquelle appartenait Châtelet, du comté de Namur, dont faisait partie Châtelaineau.

Àcette époque, le vieux pont de Sambre était fortifié. Du côté de Châtelet, il était en pierre, du côté de Châtelaineau en bois. Au centre, un pont-levis et une tour percée d'une porte contrôlaient le passage.

Dessin de Carlo ADAM, *Évolution de Châtelet. 1812-1860*, dans *Annuaire du Vieux Châtelet*, 31, Châtelet, 1991, hors-texte (p. 90).

● L'en-tête : lieu et époque envisagés

● Le titre : énoncé du sujet

● L'illustration : évocation visuelle du sujet traité (élément déterminant pour susciter l'intérêt du lecteur, le mettre en appétit)

● Le texte : commentaire succinct de l'illustration et renseignements utiles pour situer celle-ci dans son contexte

● La référence : origine de l'illustration et source du commentaire

EN GUISE DE CONCLUSION

Étudier d'autres quartiers

L'étude du quartier des bords de Sambre à Châtelet répond à la demande du nouveau programme d'Étude du milieu d'explorer un milieu-type de centre-ville. Elle est la première étape d'une recherche qui englobe également l'étude de deux autres quartiers : l'un à fonction économique dominante (le quartier de la rue de la Montagne), l'autre à fonction résidentielle dominante (le quartier de la rue du Pachis-Wyaux).

L'étude de ces deux autres quartiers donnera lieu également à un dossier informatif et documentaire dont la réalisation s'inspirera du modèle suggéré par les pages qui précèdent. On y trouvera des documents semblables (cartes postales, photographies d'amateur, plans cadastraux, etc.) permettant de réactiver certains savoir-faire. On y trouvera aussi des documents différents (brochures commerciales, correspondances privées, actes notariés, etc.) favorisant de nouveaux apprentissages.

L'étude de ces trois quartiers châtelettains doit permettre, sous l'angle de la lecture rétrospective, de familiariser les élèves avec les types de traces historiques disponibles dans tout « milieu ordinaire » et, en même temps, de leur apprendre comment exploiter celles-ci de façon critique (outils de savoir-faire) pour se faire une idée des états antérieurs, voire de l'état primitif, de ce milieu.

Il s'agit également de mettre en place un certain nombre de concepts ainsi qu'une série de connaissances générales centrées essentiellement sur l'évolution des conditions de vie dans nos milieux urbains aux XX^e et XIX^e siècles (outils de savoir).

L'étude de ces trois quartiers doit également se faire — c'est du reste la contrainte principale — en exerçant une ou plusieurs des compétences prescrites par le programme d'Étude du milieu. On se rend compte, à travers l'exemple du quartier des bords de Sambre à Châtelet, que la pratique des compétences ne soulève guère de difficultés. Seule la troisième (« exprimer des relations qui existent entre les différents éléments du milieu ») apparaît-elle d'une maîtrise un peu plus complexe en raison de son degré d'abstraction. Les compétences seront entraînées à deux reprises, à travers l'étude des deux premiers quartiers. Elles seront ensuite testées au moment de l'étude du troisième quartier.

Formes envisagées d'organisation de l'espace	Phase d'investigation		Périodes de l'histoire rencontrées à travers les ressources mobilisées
	Milieu ordinaire (approche directe)	Milieus exemplaires (approche indirecte)	
Un centre-ville	<u>Châtelet</u> : quartier des bords de Sambre	<u>Charleroi</u> : quartier du boulevard Tirou	<ul style="list-style-type: none"> – XX^e siècle – Époque industrielle (XIX^e siècle) – Temps Modernes (XVI^e – XVIII^e siècle) – Moyen Âge (XI^e – XV^e siècle)
Un quartier (urbain) à fonction économique dominante	<u>Châtelet</u> : quartier de la rue de la Montagne	<u>Leuven</u> : quartier du centre-ville	
Un quartier (urbain) à fonction résidentielle dominante	<u>Châtelet</u> : quartier de la rue du Pachis-Wyaux	<u>Bruxelles</u> : <i>Le Logis – Floréal</i> à Watermarel-Boitsfort <u>Houdeng</u> : <i>Carrés de Bois-du-Luc</i>	<ul style="list-style-type: none"> – XX^e siècle – Époque industrielle (XIX^e siècle)

Associer des « milieux exemplaires »

Il est prévu de doubler l'étude du quartier des bords de Sambre, ainsi que celle des deux autres quartiers, par l'étude de plusieurs « milieux exemplaires ».

Dans les milieux ordinaires, certaines évolutions typiques sont difficilement visibles. Pour les déchiffrer, il est utile d'en observer les mécanismes dans des milieux qui, en ce domaine, présente un caractère exemplaire. Il s'agit donc de pratiquer un va-et-vient entre le milieu ordinaire et plusieurs milieux exemplaires (abordés, bien sûr, dans leur état actuel et non à travers leur état passé présumé).

Ainsi, le quartier des bords de Sambre à Châtelet sera d'abord rapproché de celui du boulevard Tirou à Charleroi puis de celui du centre-ville de Leuven.

Charleroi d'abord, car dans les années 1930, la Sambre y subit le même sort qu'à Châtelet trois décennies plus tard, à cette différence près qu'à Charleroi le bras ancien est aujourd'hui occupée par le boulevard Tirou, artère principale de la ville, tandis qu'à Châtelet il s'est transformé en terrains vagues et parking. De même, à Charleroi, le bras canalisée, s'il présente des berges bétonnées, n'en possède pas moins des quais accessibles et arborés. À Châtelet, au contraire, la Sambre n'est plus intégrée au paysage urbain. Il paraît donc intéressant de confronter, à trente ans de distance, deux logiques urbanistiques pour le moins contrastées et de s'interroger sur les raisons de ces différences.

Leuven ensuite, car le quartier des bords de Sambre, associé à celui de la rue de Montagne, permet d'évoquer l'origine médiévale de Châtelet sans toutefois laisser percevoir la réalité de celle-ci, effacée par la démolition des fortifications dès le XVII^e siècle et par l'expansion de

la ville au milieu du XIX^e siècle. Pour comprendre la logique primitive de la morphologie châteletaine, divers milieux exemplaires, proches (nos régions) ou plus lointains (Europe du nord-ouest) pourraient être étudiés. Le choix s'est porté sur Leuven en raison de la taille moyenne de la ville, de sa structure aisément déchiffrable, de la présence de quelques vestiges et édifices évocateurs. Notons cependant qu'il ne s'agit pas ici de faire l'histoire de la ville médiévale en Occident à travers l'analyse du « cas » de Leuven (ceci relève de la phase de mise en contexte).

L'étude du quartier résidentiel de la rue du Pachis-Wiaux, qui comprend des éléments d'habitats collectifs de la fin du XIX^e siècle et des années 1950, d'habitats bourgeois de l'Entre-Deux-Guerres et des années 1970, conduira, semblablement, vers une recherche des archétypes, par exemple, à Bois-du-Luc et à Watermael-Boitsfort.

Mettre en contexte

Au terme de l'étude des trois quartiers châteletains et des milieux exemplaires y associés, un temps sera réservé à une mise en perspective (phase de mise en contexte) qui visera, succinctement, sans érudition inutile, à structurer, enrichir, nuancer et globaliser les apports de la phase d'investigation. Cette mise en contexte s'efforcera de souligner les apports décisifs des différentes périodes de notre histoire aux conditions de vie des hommes d'aujourd'hui dans les villes de nos régions d'Europe occidentale. Cela implique éventuellement le recours à des méthodes d'enseignement plus classiques, illustrées par un choix de pièces d'anthologie, et apportant si nécessaire quelques renseignements sur les marques laissées par les divers modèles d'urbanisation depuis l'Antiquité gallo-romaine.